Conseil d'administration Musée du Louvre-Lens Mardi 1^{er} juillet 2014

Compte rendu de la réunion

Ordre du jour

	pprobation du compte rendu de la réunion du Conseil d'administration en da	
m	nars 2014	4
II. R	Sapport pour information	4
2.1	Présentation par Hélène GUICHARD, commissaire de l'exposition « Bestiaire égy	ptien »
	du synopsis	5
2.2	Présentation de la programmation saison 2014-2015 à la Scène	14
2.3	Étude des publics : présentation des rapports	18
III. D	Oélibérations	27
3.1	Rapport d'activité des services 2013	27
3.2	Compte administratif 2013 : budget principal et budget annexe	28
3.4	Affectation du résultat	34
3.5	Fixation des durées d'amortissement	35
3.6	Budget supplémentaire 2014 : budget principal et budget annexe	35
3.7	Désignation d'un représentant au Conseil d'administration du pôle Numérique C 39	ulturel
3.8	Approbation de la convention entre le Palais des Beaux-Arts de Lille et le musée d	lu
3.0	Louvre-Lens	
3.9	Prise en charge de prestations pour divers intervenants extérieurs au Louvre-Len	s40
3.10	Avenant à la convention de dispense d'assurance	41
3.11	Autorisation de lancement des consultations	41
4 É	tat des conventions	42
4.1	Etat des conventions signées par le Directeur	42
4.2	Convention de mise à disposition par la Région Nord Pas-de-Calais de l'Admini	stration
Gén	nérale	
	Nuestians diverses	42

Étaient présents :

Cathy APOURCEAU-POLY, Conseillère régionale Nord Pas-de-Calais

Hervé BARBARET, Administrateur général adjoint du Musée du Louvre

Jean-François CARON, Conseiller régional Nord Pas-de-Calais

Éric CASSOU-RIBEHART, Représentant du personnel du Musée du Louvre-Lens

Anne-Laure BEATRIX, Directrice des Relations extérieures du Musée du Louvre

Marie-Christiane de la CONTÉ, Direction Régionale des Affaires Culturelles

Jannic DURAND, Directeur du département des objets d'art du Musée du Louvre

Claudia FERRAZZI, Personnalité qualifiée

Catherine GENISSON, Vice-présidente du Conseil Régional Nord Pas-de-Calais

Sophie JUGIE, Directrice du département des sculptures du Musée du Louvre

Yannick LINTZ, Directrice du département des Arts de l'Islam du Musée du Louvre

Jean-Luc MARTINEZ, Président du Musée du Louvre

Daniel PERCHERON, Président du Conseil Régional Nord - Pas-de-Calais

Pascal PERRAULT, Directeur administratif du Musée du Louvre

Anne-Solène ROLLAND, Conseillère de Monsieur Le Président du Musée du Louvre

Béatrice ANDRE-SALVINI, Directrice du département des antiquités orientales du Musée du Louvre

Participaient également à la réunion :

Catherine FERRAR, Administratrice du Musée du Louvre-Lens

Xavier DECTOT, Directeur du Musée du Louvre-Lens

Jean-Jacques AILLAGON, Personnalité qualifiée

Sylvain ROBERT, Député-Maire de Lens

Anne-Sophie TASZAREK, Conseillère régionale Nord Pas-de-Calais

Françoise COOLZAET, Conseillère régionale Nord Pas-de-Calais

Jean-Yves LARROUTUROU, Personnalité qualifiée

M. André PACORY, Président du Crédit Agricole Nord de France

M. Philippe DUQUESNOY, représentant de la CALL

Mme JULIE GUEPRATTE, responsable du service des publics du Musée du Louvre-Lens

M. Pierre CLAVREUIL, Sous-Préfet de Lens

Mme REBOUL, représentante du personnel du Musée du Louvre-Lens

Mme Hélène GUICHARD, Commissaire de l'exposition « bestiaire égyptien »

Étaient excusés :

Dominique BUR, Préfet de Région

Vincent POMAREDE, Directeur du département des Peintures du Musée du Louvre

Frédéric CHEREAU, Conseiller régional Nord Pas-de-Calais

Christophe PILCH, Conseiller régional Nord Pas-de-Calais

Philippe RAPENEAU, Conseiller régional Nord Pas-de-Calais

M. Michel DAGBERT, Président du Conseil Général du Pas de Calais

M. LE PRÉSIDENT.- Mesdames et Messieurs, c'est de nouveau avec un grand plaisir que j'ouvre, au côté de Daniel PERCHERON, ce Conseil d'Administration du musée du Louvre-Lens du 1^{er} juillet. J'espère que le quorum est atteint, nous allons commencer cette séance.

Je vous propose de désigner comme secrétaire de séance Mme Anne-Solène ROLLAND qui procédera à l'appel.

Je vous prie d'excuser ceux qui ont prévenu de leur absence :

- M. Frédéric CHEREAU,
- M. Christophe PILCH,
- M. Philippe RAPENEAU,
- M. Michel DAGBERT,
- M. Dominique BUR représenté par M. Pierre CLAVREUIL,
- M. Vincent POMAREDE qui m'a donné pouvoir.

C'est un Conseil d'administration renouvelé, suite à la fois aux dernières échéances électorales et à l'approbation des statuts concernant les personnalités qualifiées qui ont un mandat pour deux ans.

J'ai le plaisir d'accueillir parmi les personnalités qualifiées :

- M. André PACORY, Président de la caisse du Crédit Agricole, en remplacement de M. Ivan RENAR,
- M. Jean-Yves LARROUTUROU, Secrétaire Général de Suez Environnement en remplacement de M. De ROMANET,
- M. Jean-Jacques AILLAGON que la Région a compté pour un deuxième mandat.

Parmi les représentants des collectivités territoriales, j'accueille :

- M. Philippe DUQUESNOY qui représente la CALL et remplace M. KUCHEIDA. Il était déjà membre du Conseil d'Administration en tant que suppléant,
- M. Sylvain ROBERT, Maire de Lens,
- Mme Hélène CORRE en tant que suppléante, adjointe à la culture.

Je souhaite la bienvenue à ces nouveaux membres et je souhaite les remercier pour leur implication dans ce projet au profit de ce musée.

Avant de passer à l'ordre du jour de ce Conseil d'Administration et de découvrir la future exposition du Louvre-Lens, je souhaiterais dire un mot de la très belle exposition que nous accueillons en ce moment, les « Désastres de la guerre » que vous avez pu sans doute déjà découvrir et que Laurence BERTRAND DORLEAC nous avait présenté la dernière fois.

Il faut souligner le fait que l'on a rarement vu dans la presse française une exposition autant saluée. Nous, au Musée du Louvre, cela ne nous arrive jamais, et nous sommes donc très contents que cela nous arrive à Lens.

Elle a déjà accueilli, depuis le 28 mai, près de 18 000 visiteurs. Elle est à la hauteur de ce que l'on espérait pour ce musée, une exposition à la fois exigeante et ouverte à tous les publics. Cela restera, en cette année de commémoration du premier conflit mondial, la grande

exposition patrimoniale. Si certains d'entre vous ne l'ont pas vue, vous pourrez à l'issue de cette séance traverser la salle et la voir ou la revoir pour les autres.

Je tiens à saluer l'ouverture de l'exposition « 30 ans d'acquisitions » « Carte blanche donnée aux musées de la région ». Avec Daniel et l'équipe scientifique du musée, nous avons souhaité ouvrir davantage le Louvre-Lens aux musées de la région. Nous sommes particulièrement attentifs avec toutes les collectivités de ces territoires, mais également avec la DRAC à faire en sorte que les musées de la région soient particulièrement valorisés. C'est là aussi une belle approche qui a été saluée par tous.

Ce petit mot d'introduction fait, je passe la parole à Anne-Solène ROLLAND, Secrétaire de séance pour procéder à l'appel.

Mme ROLLAND.- Merci, Monsieur le Président.

(Mme ROLLAND procède à l'appel.)

M. LE PRÉSIDENT.- Je vous remercie. Nous pouvons passer à l'ordre du jour.

I. Approbation du compte rendu de la réunion du Conseil d'administration en date du 21 mars 2014

M. LE PRÉSIDENT.- Avez-vous des remarques ou des corrections ? Non ?

Aucune remarque. Qui approuve ce compte rendu?

Qui vote contre? (Personne).

Qui s'abstient? (Personne).

Le compte rendu de la réunion du conseil d'administration du 21 mars 2014 est adopté à l'unanimité.

II. Rapport pour information

M. LE PRÉSIDENT.- Pour ce deuxième point à l'ordre du jour, nous voudrions, comme nous l'avons déjà fait à plusieurs occasions, consacrer une première partie de ce Conseil d'Administration à vous présenter la programmation de la prochaine saison, l'hiver 2014-2015. Nous commencerons par la présentation de la grande exposition d'égyptologie qui aura lieu au musée du Louvre-Lens puis, la programmation de la Scène.

Pour ces deux sujets et pour une introduction, je passe la parole à Xavier DECTOT.

M. DECTOT.- Merci. Monsieur le Président.

Je serai bref parce que le plus intéressant est d'entendre Hélène GUICHARD présenter son exposition. Il s'agit, comme vous l'avez rappelé, de présenter la programmation du LouvreLens à l'ensemble de ce Conseil d'Administration. Nous avons déjà eu l'occasion d'évoquer l'exposition « Des animaux et des pharaons », mais aujourd'hui, à moins de six mois de l'ouverture de cette exposition, elle a pris une forme telle qu'elle peut être clairement présentée. Nous avons passé la phase où l'exposition change un peu tous les jours et nous en sommes arrivés à quelque chose de bien conçu et de ferme.

Le deuxième point, la présentation de la Scène, je pense que nous y reviendrons par la suite, est dans la lignée de ce qui a été établi depuis le début comme étant les grands axes du Louvre-Lens - et c'est d'ailleurs le cas pour l'exposition « Des animaux et des pharaons » - à la fois exigence et accessibilité à l'ensemble des publics en essayant en même temps d'être dans un lien étroit avec le territoire. Ces trois éléments nous guident vraiment, tout en ayant en permanence cette tension, dont parle régulièrement M. le Président PERCHERON, pour faire du Louvre-Lens un lieu un peu à part qui soit à la fois en écho à son territoire, tout en ayant l'excellence universelle du Louvre.

Il est à présent plus intéressant de laisser la place à Hélène GUICHARD qui va nous rejoindre dans un instant. Elle est meilleure égyptologue que moi, j'ai peu de qualité et celle-là n'en est pas une.

(Mme GUICHARD entre en séance.)

2.1 Présentation par Hélène GUICHARD, commissaire de l'exposition « Bestiaire égyptien » du synopsis

Mme GUICHARD.- Bonjour à ceux que je n'ai pas encore vus.

(Projection d'un PowerPoint.).

Je vais essayer d'être brève. En préambule, je voudrais remercier Jean-Luc MARTINEZ d'avoir jugé ce projet digne de figurer dans la programmation du Louvre-Lens et ce Conseil d'Administration d'avoir validé le projet.

L'exposition ouvrira le 3 décembre prochain, elle a maintenant un nom : « Des animaux et des pharaons », le règne animal dans l'Égypte ancienne. Si j'ai choisi ce thème du bestiaire, du monde animal dans l'Égypte ancienne, c'est parce que c'est quelque chose qui nous est commun à tous et que l'on soit égyptologue ou pas, nous savons à quel point le monde animal est présent et représenté dans la civilisation égyptienne, que ce soient les animaux domestiques ou sauvages, dans la vie quotidienne, religieuse ou politique. Ce double prisme permet d'aborder tous les aspects de la civilisation égyptienne qui me paraissaient intéressants.

Par ailleurs, c'est un sujet idéal pour donner libre cours à ces vocations qu'ont pour moi le musée et l'exposition, à savoir la délectation du public - parce que vous verrez que nous avons de magnifiques connexions - et la pédagogie. Même si nous croyons connaître ce monde animal, parmi les égyptologues, il existe encore des zones floues et c'est l'occasion de faire une analyse d'un point de vue zoologique et d'identification de ces animaux ; c'est aussi pour cela que le terme « règne animal » figure dans le sous-titre de cette exposition, pour l'ancrer dans cet aspect zoologique auquel je tenais.

Je commence par une petite citation que j'aime beaucoup et que je vous laisse lire de Clément d'Alexandrie. Il est l'un de ceux qui sont à l'origine du mépris qu'ont les civilisations classiques pour l'Égypte et les Égyptiens que l'on considérait comme de vulgaires zoolâtres.

Le dieu des Égyptiens paraît. C'est une bête sauvage se vautrant sur un tapis de pourpre.

Tout est dit. En écho à cette perception de la civilisation égyptienne vue par le prisme du rapport à l'animal, ce détail d'une caricature de Daumier, au moment de la réouverture des salles égyptiennes du Musée du Louvre au XIXe siècle, figurant deux bourgeois parisiens étonnés et scandalisés par ces divinités égyptiennes à corps humain et à tête animale. Elle caricature les visiteurs, mais aussi les divinités égyptiennes et comme vous le savez, il n'y a pas de Dieu à tête de cochon, de coq ou d'éléphant, même si ces animaux figurent à un moment ou un autre dans l'exposition dans des domaines différents.

Je pense proposer aux visiteurs et à vous-mêmes cette approche de la civilisation égyptienne et ce sera à vous de le juger et de juger si Clément d'Alexandrie avait raison.

L'exposition est divisée en neuf sections, je vais vous les détailler en vous montrant quelques œuvres. Il y aura d'abord une introduction zoologique avec une trentaine des espèces les plus évidentes et représentées de la faune égyptienne ancienne ; elle a d'ailleurs beaucoup évolué et la faune égyptienne actuelle n'est plus la même que celle d'il y a 3 000 ou 4 000 ans. Cette introduction permettra de faire le point sur les espèces représentées avec la taxonomie zoologique et de faire la différence entre une oie d'un type ou d'un autre, entre une mangouste et une genette ou une musaraigne. Ce sont des confusions fréquentes chez les observateurs et chez les égyptologues, je me mets dans le lot.

Après cette introduction, j'ai choisi, et cela a été accepté par toute l'équipe du Louvre-Lens, de faire huit sections successives. Elles progresseront de l'observation la plus tangible de la faune dans son environnement naturel, à l'appropriation intellectuelle de ces formes animales par les Égyptiens, d'abord les artisans puis les penseurs et les théologiens pour en faire une espèce de langage codé. Ce langage leur servira à exprimer beaucoup de choses, ne serait-ce que dans l'écriture hiéroglyphique, mais aussi dans ce monde religieux, pour exprimer des aspects de la divinité difficilement intelligibles par les fidèles, les dévots.

Huit sections vont suivre cette progression et qui à chaque fois porte trois épithètes pour qualifier l'animal tel qu'il est perçu, reçu par les Égyptiens :

- Observer, admirer, redouter: la faune dans son environnement naturel.
- Chasser, élever, consommer: l'animal comme moyen de subsistance aussi bien dans la consommation quotidienne que dans l'offrande funéraire, l'offrande divine, alimentaire.
- Utiliser, employer, exploiter : les animaux dans l'agriculture, le transport, la guerre et l'animal comme matière première.
- Adopter, personnifier, caricaturer : c'est l'entrée de l'animal dans la maisonnée, le rapprochement avec l'humain dans ce qu'il a de plus intime et familiale. De ce rapprochement naît la constatation que l'animal peut être le reflet de l'homme donc, une personnification et une caricature. C'est là que l'on va commencer à s'approprier intellectuellement ces formes animales pour en autre chose. Vous verrez tout à l'heure quelques-unes de ces caricatures.

À partir de là, nous abordons le tournant de l'exposition; géographiquement, puisque l'on arrivera au bout de la grande galerie et nous amorcerons le trajet retour, et dans le propos de l'exposition, puisque l'on abordera véritablement des concepts un plus compliqués que tous ces aspects profanes que l'on a vus dans la première partie. C'est véritablement l'utilisation du répertoire animalier, que ce soit dans la prophylaxie que dans la protection magico-religieuse.

- Transposer, modifier, codifier: dans l'écriture hiéroglyphique, dans les productions de mobiliers de différents arts précieux, vaisselles et autres objets de toilette ou instruments de musique.
- Spiritualiser, sacraliser: transformer la sphère religieuse dans toute sa splendeur. C'est là où vont se retrouver tous ces animaux qui ont fait rêver Daumier et ces formes mixtes hybrides où l'on voit conjuguer la forme humaine et animale avec différentes versions: un corps humain et une tête animale ou l'inverse ou différentes espèces animales conjuguées en une seule créature pour exprimer des choses différentes.
- Vénérer, sacrifier, momifier: nous rejoignons les propos de Clément d'Alexandrie. C'est le culte aux animaux sacrés qui, à force d'être l'incarnation des Dieux, se voient porter une vénération particulière par les fidèles égyptiens. Ils n'hésitent pas, à partir environ du XIIe siècle avant Jésus Christ, à sacrifier les animaux qui représentent une divinité pour les offrir à la divinité sous forme exvoto, ce sera la section des momies.

Enfin, nous terminerons par:

• Puissant, respecter, glorifier : une sorte de point d'orgue, le symbole de la toutepuissance royale et divine, via la représentation animale.

441 œuvres seront exposées à Lens.

Ce projet était d'abord prévu avec la fondation CAIXA en Espagne, elle devait avoir lieu à Madrid puis à Barcelone. Les choses ont évolué et l'exposition aura lieu d'abord au Louvre-Lens, c'est donc une coproduction fondation CAIXA Louvre-Lens, aussi bien pour l'exposition elle-même que pour le catalogue et les multimédias. L'exposition sera quasiment la même avec quelques petits détails :

- Une poignée d'œuvres retourneront au Louvre après Lens et seront remplacées en Espagne par des œuvres locales pour associer les collections espagnoles.
- Les spécimens: je propose dans l'introduction la mise en regard d'œuvres égyptiennes, d'objets égyptiens et de spécimens naturalisés, animaux réels. Ceux qui seront à Lens viennent du muséum d'histoire naturelle de Lille tandis qu'en Espagne, nous aurons recours aux collections de Madrid et Barcelone.

Les dates : de décembre 2014 à mars 2015 à Lens, puis Madrid dans la foulée et enfin Barcelone un peu plus tard.

Cela fait plus d'un an d'exposition et plus d'un an d'absence pour une assez forte part de la collection du Louvre. J'ai choisi de faire sortir sur ces 441 œuvres, 150 œuvres des réserves qui n'ont jamais été exposées, ou n'ont pas été exposées depuis très longtemps. Cela a l'avantage de les faire connaître au public, de les publier et de les restaurer à l'occasion de l'exposition.

Évidemment, au stade où nous en sommes, nous n'avons pas encore beaucoup de visuels à vous présenter. La scénographie est assurée par MAW architecture (Philippe MAFFRE) et le

graphisme par l'atelier JLB (Claire BOITEL). Ce sont les extraits de l'APD*, on en est maintenant un peu plus loin et le marché de consultation des entreprises a été lancé et est en cours d'examen.

Voilà comment cela va se présenter, vous reconnaissez, évidemment, la grande galerie. Ces deux moitiés dans le sens de la longueur avec les cinq premières sections qui, je vous le disais sont plus matérielles, plus tangibles avec cette montée en puissance progressive.

(M. CARON entre en séance.)

Au bout de cette première moitié pour laquelle une espèce de linéarité a été choisie, le déroulement des sections. Au bout, une petite pause sous forme d'un fac-similé en trois dimensions du mastaba d'Akhethetep conservé au département des antiquités égyptiennes au Musée du Louvre. Il ne peut pas être déplacé, mais il offre l'avantage, dans ces registres de bas-relief, de présenter un nombre de scènes animalières tout à fait étonnantes, comme les mastabas de l'Ancien Empire en général. Nous avons choisi des extraits de ces scènes pour servir de fil rouge au texte de salle tout au long de la première partie; donc, des extraits en lien avec le thème de la section. Le public pourra, après les avoir suivis tout au long de cette première partie, les retrouver *in situ* dans le mastaba où l'intégralité des relevés biologiques de ces bas-reliefs sera présentée avec une mise en relief des scènes qui nous intéressent vraiment.

En ressortant de là, on aborde la partie plus conceptuelle, intellectuelle du parcours avec un espace beaucoup plus compartimenté. Une petite pause ici, avec cet espace de repos consacré au multimédia. Nous sommes en train de concevoir deux dispositifs multimédias en concertation avec l'équipe de Lens et de la CAIXA, dont je vous dirai un mot pour finir.

À la section 8, les momies. La section 9 sera l'apothéose avec l'espace le plus vaste, le nombre d'œuvres le plus petit, mais les plus spectaculaires et les plus volumineuses. Il y aura notamment les fameux « babouins de Louxor » qui sortiront du Louvre pour la première fois depuis leur entrée au XIXe siècle.

Pour finir, je vais vous montrer quelques-unes des œuvres que je propose en suivant ces sections :

D'abord l'introduction : un peu de zoologie où j'ai choisi des œuvres et des objets qui sont particulièrement zoomorphes. J'ai essayé d'éviter les formes mixtes, hybrides qui pourraient parasiter la lecture de ces animaux. Vous avez un ibis sacré ici et l'oie cendrée que l'on reconnaît sur la droite.

Pour cette partie zoologique, il y a 3 vitrines qui suivent les classes zoologiques :

- Les mammifères.
- Les oiseaux.
- Les poissons, les reptiles et les insectes.

En toile de fond, un filigrane de paysages qui permettent d'évoquer les différents écosystèmes de cette faune. Dans ces 3 vitrines introductives, sur les côtés, des projections animées de 4 espèces pour chacune des vitrines.

De très courts extraits de reportages animaliers, pour permettre au public de voir au même endroit :

Les œuvres égyptiennes.

- Quelques spécimens naturalisés.
- L'animal réel en mouvement dans son environnement.

Je le disais encore ce matin à nos collègues, je connais bien les ibis à travers les collections égyptiennes, mais comment il se meut, se déplace, j'en ai moins l'habitude et je pense que le public aussi.

Encore quelques formes comme ce petit bouquetin sur un peigne de bois ou un bélier et un taureau. Théoriquement, dans la première section, on doit être à l'aise et reconnaître ces animaux qu'ils soient égyptiens ou pas avec la mise en regard de certaines œuvres avec des spécimens naturalisés. Ici, un des vautours égyptiens qui est très petit dans un cas et très grand dans la réalité.

Voilà un échantillonnage des différents spécimens du muséum de Lille qui seront présentés. Je vous recommande particulièrement la genette en haut à droite et la mangouste juste en dessous ou le hérisson oreillard qui, contrairement à ce que l'on peut croire, fréquentait beaucoup l'Égypte et que l'on retrouve dans la production artistique. Vous avez les projections que j'évoquais sur le côté des vitrines, pour montrer l'animal en situation.

Observer, admirer, redouter: cet environnement naturel qui participe souvent de la représentation animale dans les scènes de vie sauvage. Cette peinture murale de la tombe de Néferhotep qui grouille d'espèces différentes dans ce fourré de papyrus, ou ces petites plaquettes typique de l'art amarnien avec le veau dans son fourré de papyrus, ou le canard qui s'envole audessus d'une touffe de papyrus dans un paysage d'arbustes et d'herbes.

Nous avons retrouvé une quinzaine d'aquarelles il y a quelques années, un peu par hasard, au département des antiquités égyptiennes sur le haut d'une armoire. Elles sont d'Hyppolyte Boussac, un dessinateur qui avait suivi des études d'égyptologie et qui est allé plusieurs fois en mission en Égypte pour faire des relevés des parois des tombes thébaines. Nous avons inventorié ces aquarelles qui n'avaient pas été prises en charge, elles vont être restaurées à Lens dans le cadre des restaurations visitables. Elles permettent de donner un aperçu de ces tombes thébaines qui sont un répertoire inépuisable et que je ne peux pas avoir sur les cimaises de l'exposition donc, cette quinzaine d'aquarelles va venir illustrer.

Je ne vous présente pas l'une des stars, cet hippopotame bleu avec sa végétation aquatique qui est vu par transparence parce que l'animal est censé se promener sur le sol au fond du fleuve.

Et puis, une subdivision destinée à étudier comment les artistes égyptiens, au cours des époques, ont su rendre ou ont choisi des parties pour rendre l'anatomie zoologique; comme ce chien de la vingt-septième dynastie d'époque de la domination perse qui est parfaitement particulier et d'ailleurs d'inspiration orientale.

Là encore, pour plonger le spectateur dans cet univers à la fois égyptien et animalier, nous voulions quelque chose d'assez immersif. Le mot « immersif » est peut-être trop grand et pas adapté à ce que l'on a décidé de faire, mais quelques projections sous forme de diaporama, de paysages égyptiens reprenant les principaux biotopes : déserts sableux ou déserts montagneux, le Nil et les zones agricoles.

Et puis, toujours pour que ces représentations de tombe, notamment de mastabas, de l'ancien empire soient présentées, un diaporama fixe avec des scènes égyptiennes montrant l'animal dans son environnement naturel.

On passe à la section 3 :

<u>Chasser, élever, consommer</u>: tout ce qui concerne la chasse, la pêche, la capture des animaux pour l'élevage et la boucherie et la mise à mort. Il y a aussi le principe même de l'offrande alimentaire, pour les dieux ou les morts et les offrandes virtuelles, comme ce canard, ou les offrandes réelles déposées dans les tombes, comme cette volaille desséchée retrouvée dans une tombe et qui sera donc présentée. Là encore, un diaporama complémentaire avec les scènes égyptiennes de chasse, de pêche, d'élevage et de préparation alimentaire.

<u>Utiliser, employer, exploiter</u>: l'agriculture au premier chef avec des modèles de labour ou l'animal dans des activités militaires, avec notamment l'irruption à partir du Nouvel Empire du cheval, donc du char qui ne quittera plus les parois des temples et l'image même du pharaon. L'animal également comme matière première avec l'os, l'ivoire, la corne, le cuir, la peau, etc. utilisée dans diverses productions, de la vie quotidienne ou des arts précieux. Toujours pour cette première partie, un diaporama complémentaire.

Nous arrivons au bout de la galerie, c'est un peu le virage :

Adopter, personnifier, caricaturer: à force de côtoyer l'humain, on s'aperçoit que l'animal a des postures qui sont un peu le reflet de l'humain. Beaucoup de petits singes sont représentés dans des positions très humaines, comme cette guenon qui embrasse son petit, ou des animaux familiers que l'on retrouve avec un collier autour du cou sagement assis sur le siège de leurs propriétaires. Cela va jusqu'à la caricature où l'on place délibérément par humour ou revendication, l'animal dans des situations humaines, comme ce chat gardien d'un troupeau d'oies, ou la série d'animaux musiciens, comme cet âne joueur de harpe.

Et puis, nous avons recours à une copie du XIXe siècle, que l'on doit sans doute à Hipólito Rossellini le compagnon de Champollion, lors de son voyage en Égypte, du fameux papyrus de Turin, dit érotique ou satirique. Nous ne représenterons que le tiers satirique en voilant pudiquement les deux tiers érotiques, puisque cette exposition va regorger d'enfants. C'est un grand rouleau extrêmement coloré qui va bien animer les cimaises où l'on retrouve toute cette catégorie de la caricature où l'animal est placé en situation humaine et très souvent en contre-emploi avec en bas au milieu, des souris qui assiègent une forteresse peuplée de chats. Ce sont un peu les fables de La Fontaine avant l'heure.

Nous arrivons au bout de la galerie avec cette petite pause par la visite virtuelle en quelque sorte du mastaba d'Akhethétep et ces registres qui montrent un répertoire animalier extrêmement riche.

<u>Transposer, modifier, codifier</u>: je vous parlais des productions d'art précieux, notamment de vaisselles, où nous observons cette transposition et cette habitation formelle. Dans certains cas, c'est la forme animale qui s'adapte à la fonction de l'objet, dans d'autres cas, c'est l'inverse. Pour le mobilier, par exemple cette tête de lion, beaucoup moins grosse que sur l'écran au naturel. C'est une pure merveille qui vient d'être restaurée et qui commence à se charger, en plus de sa valeur esthétique, de toute une série de connotations religieuses et prophylactiques que l'on essaiera d'expliquer.

Une vitrine entière consacrée à l'explication brève et, nous l'espérons, la plus efficace possible de l'écriture hiéroglyphique. Ces signes hiéroglyphiques qui pour un tiers de ceux qui existent sont issus de formes animales entières ou partielles, qu'ils soient d'ailleurs phonétiques ou vidéogrammiques*. Nous essaierons d'expliquer tout cela.

La protection funéraire avec toute la gamme des faucons harems, des coffres à canope qui sont systématiquement protégés par des divinités animales et cette espace de frises de 52 amulettes différentes pour montrer la diversité à la fois de la production et de ces conceptions égyptiennes. Le scénographe a imaginé, ce sera assez joli, une longue frise de sept mètres avec une amulette tous les 20 cm qui servira de fil rouge sur les parois de cette section.

L'aire religieuse avec la transformation de la forme animale que l'on n'hésite pas à conjuguer à la forme humaine. Cela ne complique absolument pas la vie aux Égyptiens, mais leur permet de rendre intelligibles les choses qui ne le sont pas au commun des mortels, en utilisant des formes animales qui vont permettre de percevoir certains aspects de la divinité, en se fondant sur des comportements typiques des animaux choisis. On ne choisit pas par hasard un bélier pour représenter le dieu Amon, un taureau pour représenter le dieu Montou ou une lionne furieuse pour représenter la redoutable Sekhmet. Il y a des explications que nous essaierons de faire valoir aux visiteurs au fur et à mesure de cette section.

Vénérer, sacrifier, momifier : le culte de ces animaux sacrés.

Les Uniques : par exemple le taureau Apis ou le bélier Khnoum d'Éléphantine où un animal était à chaque fois l'incarnation terrestre d'une divinité. À partir du moment où il était reconnu comme tel par des signes morphologiques distinctifs, il était vénéré tout au long de sa vie. À sa mort, il était embaumé, momifié comme un humain, comme un roi, enterré. Les taureaux Apis par exemple étaient enterrés dans des nécropoles aussi fameuses que le Sérapéum de Memphis. Encore une petite image de taureaux sacrés, une des stèles du Sérapéum sur la gauche et un autre taureau sacré, le taureau Boukhis sur la droite.

Les Multiples : ce sont les animaux élevés dans les temples et mis à mort par les prêtres. Ils étaient momifiés, vendus, souvent très chers, aux pèlerins pour qu'ils puissent eux-mêmes les offrir selon le principe du don et contre don à la divinité pour s'attirer ses bienfaits, d'où : les chats, les chiens, les crocodiles, les musaraignes comme vous avez ici, mais aussi les oiseaux, les faucons, les ibis, les poissons. Il y a vraiment toute sorte d'animaux représentés. Notre grande momie de crocodile, un beau bébé de 2,5 m de long, va venir en avance à Lens pour être restaurée dans le cadre des restaurations visitables par le public.

Encore un petit exemple et je vais vous dire un mot du dispositif multimédia consacré à la tomodensitométrie de ces petites momies que l'on a mises en place. Voilà un cercueil reliquaire d'un animal hybride avec un corps de crocodile, une tête de faucon, nous étions très curieux de savoir quel genre de momie pouvait se cacher à l'intérieur. Au scanner, il est apparu que c'est une petite tête de crocodile de 5 cm, non pas un fragment de momie, mais une tête sur le principe de la métonymie que la partie vaut pour le tout, qui place cet animal dans l'orbite solaire du Dieu et du syncrétisme entre le faucon et le crocodile.

Nous terminerons par cette dernière section avec moins d'œuvres, mais quelques stars comme la « Palette au taureau » qui est un dépôt du département des antiquités orientales au département des antiquités égyptiennes, je remercie Béatrice ANDRE-SALVINI de bien vouloir nous la prêter, ou ce montant de porte de Ramsès II, avec l'un des noms de la titulature royale qui montre à quel point l'animal est important dans ces conceptions puisqu'il entre dans la titulature et le nom du roi avec Karnart* taureau puissant, le nom même du pharaon.

Bien sûr, c'est là que seront les œuvres les plus imposantes avec les sphinx ou cette tête monumentale de serpent gardien ou ce faucon particulièrement terrifiant et enfin les « babouins de Louxor » qui sortiront pour la première fois du Louvre.

Deux dispositifs multimédias :

- Un qui permettra sur la base du scanner la tomodensitométrie d'une quinzaine de nos petites momies animales et d'en présenter 4 ou 5 pour permettre au public, à partir de l'objet, de pénétrer les différentes couches de la momie pour arriver jusqu'au squelette.
- Un autre plus ludique qui permettra de faire le lien entre l'animal, la zoologie, les œuvres présentées et les différents concepts auxquels les Égyptiens les avaient associés.

Pour finir, je vous ai mis quelques images très récentes. Le mois dernier, nous sommes allés dans une clinique vétérinaire de Créteil où nous avons scanné ces momies. Nous avons pu à la fois vérifier certaines choses, en découvrir d'autres parce que cette collection n'avait pas été scannée jusqu'à présent. Nous considérons que cette exposition et notre galop d'essai et on a l'intention de poursuivre sur l'ensemble de la collection pour la couvrir entièrement.

Le catalogue est en cours de rédaction. Toutes les notices sont livrées. C'est Somogy éditeur qui a été choisi. 34 auteurs en tout. Tout le département des antiquités égyptiennes et beaucoup d'auteurs extérieurs participent. Le parti a été choisi par le Louvre-Lens et j'en suis ravie parce que c'est un bon principe de suivre exactement le plan de l'exposition, donc 9 sections, 9 chapitres qui seront composés de la même manière : un essai, un focus et des notices plus ou moins longues selon les cas.

Comme je vous l'indiquais au début, 150 œuvres sortent des réserves. Beaucoup d'entre elles qui sont exposées en salle avaient, au minimum, besoin d'un bichonnage ou d'une intervention de conservation curative. Les autres avaient aussi besoin d'interventions qui pouvaient aller jusqu'à la restauration fondamentale. Le Louvre-Lens a pris en charge environ 75 objets pour les restaurations visitables, environ 80 objets ont été traités entre le Louvre et le centre de recherche et de restauration des musées de France par des restaurateurs libéraux et environ 120 objets ont été traités en interne par nos restauratrices et par une stagiaire de l'INP qui arrive la semaine prochaine pour nous prêter main-forte. Tout cela doit être terminé à temps pour être pris en « photo » et figurer dans le catalogue sous le meilleur aspect possible.

Je vous remercie. J'ai un peu dépassé mon temps, mais si vous avez des questions, je serai ravie de pouvoir y répondre.

M. LE PRÉSIDENT.- Je voudrais remercier Hélène pour cette présentation et dire un mot avant de vous laisser la parole. Emblématique est ce que nous voulons faire ici de ce projet d'exposition pour plusieurs raisons. Si vous revenez au projet scientifique et culturel du musée, nous avions convenu que la grande exposition de l'hiver avait vocation à fidéliser le public de proximité, notamment le public scolaire et familial, à l'occasion des fêtes de fin d'année. C'était aussi un moyen, aux côtés de la galerie du Temps, de faire découvrir les collections du Louvre. C'est pour cette raison que cette exposition, comme d'autres, représente majoritairement les collections du Louvre.

L'autre élément qui paraît emblématique, c'est ce travail auprès du public, une exposition pédagogique. Comme vous l'avez compris, il faut être très savant pour arriver à simplifier et à présenter les choses. C'est ce qui m'a beaucoup plu dans ce projet, parce que sur les animaux sacrés et sur le culte des animaux on dit tout et son contraire, c'est ce rapport de l'Égypte ancienne aux animaux. Là, il y a à la fois une recherche et une manière très simple de

présenter une grande exposition qui paraît évidente et je voudrais remercier Hélène à nouveau pour ce travail.

Enfin, comme vous l'avez compris depuis plusieurs expositions, avec la première exposition d'archéologie consacrée à la cité de Cerveteri qui est actuellement visible à Rome et avec d'autres, nous cherchons à ce que ce musée trouve sa place parmi le réseau des musées européens et faire des coproductions. Cela a des incidences en termes de coût, notamment pour la fabrication des pièces.

Le fait que cette exposition ensuite aille en Espagne, un de nos partenaires de la CAIXA avait imaginé à l'origine peut-être des lieux moins prestigieux. Devant l'intérêt de l'exposition Madrid et Barcelone ont été choisis, c'est-à-dire leurs deux centres principaux d'exposition. C'est un signe encourageant pour la place de Lens parce que progressivement, nous l'avons vu avec « Rubens et l'Europe », avec l'exposition de Cerveteri, nos collègues étrangers viennent sur ce territoire voir ce musée, travaillent avec les équipes. C'est aussi, au-delà de notre génération, investir dans l'avenir.

Enfin, je voudrais dire que je me réjouis que nous puissions, avec le grand musée lillois, faire une saison égyptienne. Pour moi, comme pour les équipes de Lens, il n'y a non seulement aucune concurrence, mais au contraire une volonté de travailler ensemble et de montrer que ce musée a toute sa place, dans la programmation culturelle des musées de la région.

Après cette longue diatribe, je vous laisse la parole. Si vous avez des questions, profitez de la présence du commissaire Hélène GUICHARD. Daniel ?

M. PERCHERON.- Je suis rassuré, car j'étais un peu inquiet. Le thème qui avait été esquissé par le Président du Louvre et qui rejoignait sa sensibilité profonde me laissait un peu dubitatif parce que l'Égypte, ce sont les pharaons, le Nil, les tombes, l'éternité, pas forcément les animaux. Là, je pense qu'ils sont remis dans leur contexte et que l'exposition est, comme vous l'avez dit, très intelligente et passionnante.

M. LE PRÉSIDENT.- Des questions à Hélène ou des remarques ?

M. PERCHERON.- Anubis sera là?

Mme GUICHARD.- Oui, il y aura Anubis et même Oupouaout.

M. LE PRÉSIDENT.- Il faut faire attention, on a une égyptologue.

M. PERCHERON.- Oui, populaire.

Mme GUICHARD.- Merci beaucoup.

M. PERCHERON.- Merci beaucoup.

(*Mme GUICHARD quitte la séance.*)

M. LE PRÉSIDENT.- Pour compléter ces rapports pour information, j'aimerais passer la parole à Xavier DECTOT pour la présentation de la saison 2014-2015 à la Scène. Je vous invite à vous reporter au dossier que vous avez dans votre énorme dossier pesant 20 tonnes.

M. PERCHERON.- On voit que c'est Xavier qui l'a préparé.

M. DECTOT.- J'ai été largement aidé par Catherine pour la préparation.

2.2 Présentation de la programmation saison 2014-2015 à la Scène

M. DECTOT.- Sur la programmation de la Scène, j'ai un peu esquissé tout à l'heure, l'objectif est d'être à la fois exigeant et populaire. Nous avons déjà eu l'occasion d'en parler devant ce Conseil d'Administration, la Scène a mis un peu de temps au départ à trouver son public et nous avons un peu tâtonné. La première demi-saison, nous avons un peu essayé tous azimuts. La deuxième saison a été l'occasion d'approfondir notre connaissance du public lensois, mais aussi d'approfondir nos relations avec le territoire.

Je crois que c'est la première fois que nous présentons une programmation quasiment complète devant ce Conseil d'Administration. J'ajouterai, mais c'est un témoignage de la réputation du Louvre-Lens, qu'entre le moment où elle vous a été envoyée et aujourd'hui, nous avons eu une proposition complémentaire d'un grand groupe lyrique qui s'appelle les Cris de Paris. C'est peut-être aujourd'hui le plus grand groupe lyrique français, il a une très belle production qui sera présentée dans quelques jours à l'Abbaye de Noirlac. C'était une coproduction à trois partenaires, mais le troisième partenaire ne pouvant plus accueillir le spectacle, ils sont venus nous proposer de nous le présenter gratuitement. *A priori*, nous pensons dire oui. Le spectacle s'appelle le « 5.1 », c'est une répartition dans l'espace d'un chœur avec plusieurs chants qui vont de la Renaissance à nos jours. Nous pensons placer ce spectacle le samedi 11 octobre après-midi dans la galerie du Temps.

Pour le reste, les enjeux de la Scène sont toujours les mêmes :

Coller à la programmation du musée puisque la nature même d'une scène dans un musée est d'être en écho, me semble-t-il, à la programmation de l'ensemble du musée.

Travailler main dans la main, autant que faire se peut, avec les compagnies du territoire, les compagnies régionales et parfois aider aussi à l'émergence de jeunes compagnies. C'est ainsi que nous avons repéré une très jeune compagnie qui a monté un très beau spectacle au carnaval des animaux de Saint-Saëns, elle s'appelle Tapis noir et nous l'accueillerons dans le cadre de l'exposition sur le bestiaire.

Je disais « autant que faire se peut » parce que dans le cadre du festival de la marionnette de la ville de Lens, nous avions pensé faire appel à Claire DANCOISNE*, mais elle était surbookée pour la saison actuelle et nous travaillerons avec elle à la prochaine saison. Nous avons fait appel à un autre spectacle de marionnettes.

Le partenariat avec le territoire : c'est par exemple le partenariat avec le Métaphone dans le cadre des spectacles autour de l'exposition « 30 ans d'acquisitions ».

Il y a 3 bulles,

- Une sur les collections régionales.
- Une sur la tentation encyclopédique.
- Une que Luc PIRALA et Philippe GAILLOT ont joliment appelée « Tentations d'ailleurs ».

Il se trouve que le Métaphone accueille en septembre un très grand groupe berbère Tinarewen; il sera dans sa forme complète puisque Tinarewen comprend jusqu'à 30 ou 40 musiciens. Nous aurons la formation de chambre de Tinarewen avec 5 musiciens qui joueront

directement dans le Pavillon de Verre. C'est un des grands enjeux et l'enjeu de départ était que la Scène aille dans les espaces d'exposition. Nous avons déjà eu l'occasion de le faire quelquefois, sauf erreur de ma part, la dernière fois c'était un violoncelliste de l'Orchestre national de Lille qui a joué les « Suites de violoncelle seul » de Bach dans la Galerie du Temps à l'occasion de la nuit des musées. Cela a rencontré un très grand succès et ce sont des choses que l'on multipliera.

La collaboration avec les structures du territoire : on pourrait citer l'Institut du Monde Arabe, dans le cadre de l'exposition sur l'Égypte.

Faire venir aussi parfois quelques compagnies qui viennent d'ailleurs : autour de la figure d'« Œdipe et le sphinx » de la Galerie du temps, nous accueillerons la très belle mise en scène d'« Œdipe roi » de Sophocle par Antoine CAUBET. Il est probablement depuis la mise en scène d'Ariane MNOUCHKINE, j'ai tendance à considérer que c'est un des passages, mais c'était il y a 20 ans, une des plus belles mises en scène faites d'« Œdipe roi ».

Toujours une attention aux enfants. Vous savez qu'un des grands temps forts du musée c'est le bal costumé que nous organisons à l'occasion de la mouture de février. Nous essayons de faire en sorte que cela tombe à peu près au moment de Mardi gras. Avec ce sujet égyptien, nous avons voulu consacrer le bal costumé notamment aux enfants, même s'il est très ouvert aux adultes également.

Des spectacles originaux : par exemple le très beau spectacle de marionnettes dans le cadre du festival de la marionnette qui est le « spectacle Kraft » avec une marionnette géante en Kraft créée devant les spectateurs et animée petit à petit.

Bien d'autres choses encore, comme le très beau spectacle adapté de la « Petite Fille aux allumettes » par une compagnie belge que nous accueillerons au mois de mai.

J'ai dit que l'on présentait une présentation presque complète. La réalité veut que je dise que sur la programmation de mai et de juin, nous sommes encore dans une phase d'élaboration. Nous avons tout de même quelques très belles pistes comme le spectacle de Serge REGGIANI autour de « l'Enfer » de Dante. Je rappelle que l'exposition de l'été prochain traitera des rapports entre Paris et la Toscane donc, le royaume de Dante au XIIIe siècle. Nous avons peut-être aussi une piste pour faire venir un des grands musiciens de notre temps, Neil Hannon de Divine Comedy, qui sera en tournée dans la région à ce moment-là et que l'on espère pouvoir attirer au Louvre-Lens. Pour le moment, ce ne sont que des pistes.

J'ai essayé de donner une vision assez diverse de la programmation, en sachant que les axes restent ceux évoqués au début : exigence, accessibilité, lien fort avec les compagnies et les scènes du territoire est en même temps, ouverture encyclopédique.

Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Président, excusez-moi, est-ce que je présente directement la délibération que nous avons mise sur table qui est une délibération sur la création d'un abonnement pour la Scène ? Nous pensons que la Scène a aujourd'hui atteint la maturité qui lui permet, comme les autres scènes du territoire, comme Édith Béthune, le Tandem c'est le nom de l'hippodrome de Douai et le théâtre d'Arras et d'autres scènes du territoire d'avoir un abonnement spécifique.

Nous avons repris la formule qu'appliquent ces établissements du territoire, c'est-à-dire non pas un abonnement fixe, mais une proposition, un tarif spécifique abonnement. À partir du moment où quelqu'un achète 5 entrées pour 5 spectacles différents, il accède à un tarif

abonnement que nous allons fixer autour de 50 % du tarif plein. Nous avons repris le tarif par ailleurs fixé par le Conseil d'Administration pour les adolescents, histoire de ne pas multiplier l'offre tarifaire et d'avoir une certaine clarté. Nous vous proposons de créer cette formule d'abonnement spécifique à la Scène pour contribuer à fidéliser son public.

- **M. LE PRÉSIDENT.-** Peut-on d'abord passer aux questions sur la programmation de la Scène ?
- **M. DUQUESNOY.-** Vous avez parlé de structures locales. Je voulais vous spécifier, mais nous en avons déjà parlé, une association qui s'appelle Culture Commune, labellisée en national pourrait aussi être prise en compte dans votre présentation. J'en ai d'ailleurs parlé à Culture Commune, j'espère que vous aurez un rendez-vous, afin de mettre cela dans votre programmation. Si ce n'est pas en 2014, que ce soit en 2015.
 - M. DECTOT.- Cela a déjà été fait en 2013 et en 2014.
- **M. DUQUESNOY.-** Il y a un renouvellement au niveau de sa directrice et ce serait bien qu'ils puissent intervenir sur la Scène au Louvre-Lens.
- M. DECTOT.- Si je peux me permettre, Monsieur le Vice-président, cela s'est fait en 2013 et en 2014. Nous sommes un peu dans une phase de transition au niveau de Culture Commune. Depuis le début, nous avons fait des coproductions avec cette association, cela a été un de nos plus grands succès. Cette année, le spectacle Germinal qui est assez « déjanté », si ce Conseil d'administration me passe l'expression, assez extraordinaire, a eu énormément de succès et il était co-accueilli avec Culture Commune. J'ai évoqué effectivement d'autres structures, mais nous travaillons main dans la main avec Culture Commune.
 - M. DUQUESNOY.- J'ai tout de même préféré les citer.
 - M. DECTOT.- Vous avez raison.

Mme GENISSON.- Pour continuer la réponse de Xavier DECTOT, Culture Commune est un partenaire incontournable sur le territoire même si aujourd'hui, nous sommes un peu en période de renouvellement et d'interrogation sur le formatage à venir de Culture Commune.

Je voulais intervenir sur le sujet de la délibération concernant les abonnements. Nous constatons dans les structures qui sont de plus en plus nombreuses, la restriction de ce dispositif dans ses relations avec le public pour deux raisons :

- Une raison tout à fait mercantile, c'est très pénalisant sur le plan financier parce que cela permet effectivement à beaucoup de venir à des prix très attractifs.
- C'est vécu comme une contrainte par beaucoup de spectateurs.

Il y a peut-être d'autres solutions à imaginer, le spectacle en famille, peut-être des rendez-vous sur un ou deux spectacles, mais plus sur une thématique que sur l'abonnement qui perd un peu de sa vitalité dans ses relations avec le spectateur.

C'est clairement vécu comme une contrainte. Il y a peut-être d'autres solutions que ce principe-là à mettre en place, cela peut être un essai sur un an, mais je ne suis pas sûre que ce soit une formule qu'il faille pérenniser au niveau de la Scène. De plus, c'est un nouveau lieu qui mérite peut-être de l'innovation dans la relation.

M. DECTOT.- Si je peux répondre, Monsieur le Président, c'est justement parce que c'est un nouveau lieu que nous avons attendu avant de mettre en place cette formule d'abonnement.

Un certain nombre de formules existent déjà et sont présentées soit du point de vue de la programmation, ce sont les spectacles orientés famille, soit dans la tarification, avec accessibilité au tarif réduit pour les adhérents du musée. Un certain nombre de tarifs existent aussi pour les minima sociaux.

La scène du Louvre-Lens n'a pas, à mon sens, aujourd'hui et demain vocation à être une scène nationale ou un centre dramatique national dans son rythme de programmation notamment. La programmation est, si je puis dire, beaucoup plus légère. Nous parlerons budget pour être tout à terre à terre parce que la Scène sert également à lever des fonds pour le musée, c'est une source de location. Nous avons déjà aujourd'hui une offre assez vaste et il nous a semblé que pour une partie de notre public, cette offre d'abonnement pouvait être un complément intéressant.

De fait, c'est une proposition que nous vous faisons aujourd'hui et si vous choisissez de la suivre, de toute façon dans très exactement un an, nous pourrons en tirer le bilan au moment du compte de résultat et voir si l'expérience mérite d'être poursuivie.

Mme de la CONTÉ.- Effectivement, on voit beaucoup de scènes nationales qui renoncent à mettre en place des systèmes d'abonnement. Nous vivons dans une société où l'on passe d'un lieu à un autre.

Les questions que je souhaitais vous poser sont : combien de dates représentent cette programmation ? Adoptez-vous un système de séries ? Les séries ayant l'avantage de permettre d'augmenter les publics visés. Pas forcément de fidéliser, au contraire, c'est la démarche inverse. C'est intéressant pour toucher un public vaste.

M. DECTOT.- La Scène accueille chaque demi-saison environ 7 spectacles. Cela fait une quinzaine sur l'année :

- 7 spectacles adultes,
- 2 spectacles jeunes publics pour la saison automne hiver,
- 3 spectacles jeunes publics pour la saison printemps-été,
- 1 spectacle expérimental à chaque demi-saison, un peu plus recherché,
- des choses ouvertes et gratuites comme le cinéma en plein air que nous mettons en place cet été.

Encore une fois, si nous prenons la seule forme spectacle adulte, hors programmation jeune public, il y a une quinzaine de dates sur l'année. C'est l'idée aussi. La scène du Louvre-Lens n'est pas un espace de programmation de « plein exercice ». C'est un complément à la programmation culturelle de l'ensemble du musée et dès le départ, dans le souci de ne pas faire concurrence aux scènes du territoire, je pense à Culture Commune, au Tandem ou à la comédie de Béthune, il avait été choisi une programmation relativement légère et toujours en complément étroit avec la présente programmation du musée.

M. LE PRÉSIDENT.- Y a-t-il d'autres questions ou remarques ?

Mme LINTZ.- Je me demandais si le partenariat avec l'Institut du Monde Arabe était lié uniquement avec l'exposition sur l'Égypte ou si c'est amené à se développer à l'avenir ?

M. DECTOT.- Cela faisait longtemps que nous en parlions. L'Institut du Monde Arabe est d'ailleurs déjà intervenu à l'occasion d'une nocturne au Louvre-Lens où est intervenu un calligraphe co-choisi avec l'institut du monde arabe.

L'exposition de l'Égypte est un peu le déclencheur et nous préparerons une convention avec l'Institut du Monde Arabe. Comme vous le savez, dans ce genre de choses il faut vérifier tous les points et les virgules. La convention sera présentée très prochainement à ce Conseil d'Administration dès qu'elle sera juridiquement stable.

- **Mme LINTZ.-** La convention porte uniquement sur la programmation de la Scène ou plus largement ?
- M. DECTOT.- C'est une convention large de travail en commun et c'est une convention cadre.
- **M. DURAND.-** À la page 2, il est question de deux demi-saisons d'avril à septembre automne hiver. Il faut changer printemps été.
- **M. DECTOT.-** Il y a une erreur sur la première ligne. Il y a effectivement une faute dont je me suis rendu compte en répondant à la question de Mme la directrice adjointe des affaires culturelles. Il y a une coquille dans la rédaction.

Il faut lire au début du troisième paragraphe : la saison « automne hiver » et non pas la saison « automne-été ».

M. DURAND.- C'est ce qu'il me semblait.

M. LE PRÉSIDENT.- D'autres questions ou remarques à Xavier DECTOT sur ces questions ?

Comme il l'a proposé, on va peut-être voter pour le principe de cette tarification à un abonnement.

Qui vote contre ? (Personne).

Qui s'abstient ? (*Mme GENISSON*).

Le principe de la tarification à un abonnement est adopté à la majorité.

2.3 Étude des publics : présentation des rapports

M. LE PRÉSIDENT.- Nous poursuivons ces rapports pour information avec la présentation de la deuxième étude des publics. Je donne la parole à Mme Juliette GUEPRATTE.

(Projection d'un PowerPoint.)

Mme GUEPRATTE.- Je vais vous présenter en quelques minutes les principaux résultats d'une étude qui a été menée entre le mois de novembre 2013 et le mois d'avril 2014. C'est une étude quantitative et qualitative.

Tout d'abord, l'origine géographique des visiteurs n'est pas étonnante. En tout cas, elle coïncide avec l'origine géographique telle que nous la connaissons à partir des statistiques de billetterie. Nous remarquons :

- 78 % des visiteurs résident en France.
- 22 % des visiteurs sont issus d'un pays étranger.

Parmi les visiteurs étrangers :

- Une très forte présente des visiteurs belges (17 % de la fréquentation totale).
- Un profil assez particulier puisqu'ils viennent majoritairement en couple.
- Ils sont un peu plus âgés que les visiteurs français (55 ans en moyenne).
- Une durée de visite un peu plus longue que les visiteurs français (2 heures 34 minutes)

Les visiteurs français sont répartis en deux grandes catégories :

- Les visiteurs régionaux, de la région NPDC sont très nombreux (52 %).
- Les visiteurs parisiens assez proches sont également nombreux et la logique de proximité s'étend en effet au visitorat picard.

La cellule de visite pour les visiteurs français est principalement familiale, le temps de visite est un peu écourté. Nous y reviendrons, la logique n'est pas tout à fait la même.

Le profil des visiteurs :

- 1'âge moyen des visiteurs est de 52 ans.
- 40 % de visiteurs ont 60 ans et plus.
- 50 % environ des visiteurs ont entre 26 et 46 ans.

Les visiteurs que nous avons interrogés sont des visiteurs individuels de plus de 11 ans puisque l'on n'a pas le droit d'interroger des visiteurs plus jeunes. Les visiteurs en groupe sont exclus, notamment les groupes scolaires.

La répartition des grandes catégories socioprofessionnelles représentées est très commune aux musées : une forte part de retraités, des actifs en emploi eux aussi très présent (54 %).

Habituellement dans les musées, les publics se recrutent notamment dans les catégories à fort capital économique et culturel. Ici, la très grande part d'employés et d'ouvriers surpasse la part de cadres et des professions intellectuelles supérieures avec 21 %. Ce chiffre est à noter puisqu'il est finalement assez spécifique du visitorat du musée du Louvre-Lens.

Lorsque l'on demande aux visiteurs s'ils sont déjà venus au musée du Louvre-Lens :

• Pour 74 %, ils viennent pour la première fois.

Le musée a un peu plus d'un an et demi, c'est une réponse normale et qui émane des publics étrangers. Il y a une vraie différence de réponse et de fidélité au musée entre les visiteurs :

- 31 % des visiteurs français sont fidèles au musée ou prêts à renouveler leurs visites.
- Pour 12 % des visiteurs étrangers.

Le parcours de visite :

- La visite de la galerie du temple est plébiscitée par 88 % des visiteurs.
- L'exposition « voir le sacré », l'étude a eu lieu pendant la tenue de l'exposition, est visitée par 71 % des visiteurs. Elle était, vous vous en souvenez, dans la continuité de la Galerie du Temps dans le Pavillon de Verre.

- L'exposition étrusque reçoit 34 % des visiteurs du musée.
- Les coulisses sont vues par 20 % des visiteurs.

Pourquoi 34 % des visiteurs du musée se rendent dans l'exposition temporaire alors qu'ils sont 88 % à aller dans la Galerie du Temps ?

En mettant la question tarifaire à part, les réponses des visiteurs qui n'ont pas visité l'exposition temporaire sont en termes d'économie de temps. Il faut considérer que dans l'économie de visite d'un visiteur, il existe une enveloppe de temps qui sera réparti. Ils sont 36 % à ne pas avoir visité l'exposition pour des raisons de temps.

D'ailleurs, nous remarquons un effet à peu près similaire, c'est-à-dire que quand l'exposition temporaire est fermée, la visite des coulisses du musée et la visite du centre de ressources augmentent. On passe de 20 à 40 % pour les coulisses et de 4 à 11 % pour le centre de ressources.

Nous parlions à l'instant de l'économie de temps d'une visite, voici quelques données :

La durée moyenne de visites du musée du Louvre-Lens est de 2 heures 16 minutes. C'est assez long pour un musée, cela fait environ une demi-journée. La durée est un peu plus longue pour les visiteurs étrangers (2 heures 34 minutes) et elle est un peu plus courte pour les visiteurs du Nord-Pas-de-Calais. Plus ou on est près, plus on a la possibilité de revenir et l'économie de visite n'est pas tout à fait la même.

À titre de comparaison, vous trouverez dans le rapport de votre dossier que la durée moyenne de la visite de l'exposition temporaire « les Étrusques et la Méditerranée » s'élevait à 1 heure 43 minutes.

Pour finir, la satisfaction des visiteurs. La satisfaction, c'est l'interaction entre les attentes des visiteurs et l'expérience de visite. En vert clair, les personnes qui se disent assez satisfaites et en vert plus soutenu, les personnes qui se disent très satisfaites.

Ces chiffres sont assez beaux et hors normes. J'en veux pour preuve une seule comparaison sur des items comme celui de l'apport culturel. Le bilan d'une décennie, une étude réalisée par le ministère de la Culture entre 2002 et 2011 interroge les mêmes items de satisfaction.

Sur l'apport culturel, dans les musées nationaux le pourcentage des très satisfaits est de 32,5 % et ici, nous avons 52 %.

Pour la qualité de service et de confort dans les musées nationaux selon cette même étude, le taux de très satisfaits s'élève à 29 % et ici, nous sommes encore une fois à 52 % et à 51 %. Cette satisfaction est très élevée et elle réunit les conditions nécessaires pour que le public se développe et qu'il se familiarise avec le musée, qu'il vienne et revienne.

En conclusion, on peut remarquer une double dynamique dans la construction du public du musée du Louvre-Lens. :

- D'un côté la création d'un musée local, familial et diversifié,
- De l'autre le développement d'un public touristique existant, mais aussi sa création.

Voilà pour ces chiffres.

M. LE PRÉSIDENT.- Merci, Juliette. Vous avez souligné quelques chiffres remarquables et n'importe quel musée aimerait avoir ces taux de satisfaction. Le Musée du Louvre à un taux de satisfaction de 68 % quand on cumule les très satisfaits et les satisfaits, nous sommes au-dessus de 75 %.

Ce qui est étonnant, ce sont les plus de 20 % d'employés, d'ouvriers. C'est assez exceptionnel pour les musées en France et dans le monde. Le fait également que plus de 50 % du public vient de la région, là aussi, le pari que vous avez porté est gagné (s'adressant à M. PERCHERON).

Y a-t-il des questions et des remarques ? C'est important d'avoir ces comptes rendus pour comprendre comment nous avons construit et fidélisé ce public.

M. CARON.- Dans les questionnaires, avez-vous exploré le paramètre de la gratuité ?

Mme GENISSON.- Oui, c'est déterminant : plus de 50 %. C'est marqué dans le rapport.

M. CARON.- Bien sûr que cela joue, mais c'est tout de même important d'en mesurer l'impact. Est-ce marginal ou central ?

Mme GENISSON.- Non, pas du tout.

Mme GUEPRATTE.- La question a été posée en se projetant vers l'avenir :

la gratuité jouera-t-elle un rôle dans votre décision de revenir au musée du Louvre-Lens ? Il y avait quatre choix possibles :

- Oui certainement.
- Oui probablement.
- Non probablement pas.
- Non certainement pas.

Cette question était assez clivante en fonction des critères géographiques et sociaux. Il faut donc regarder les réponses par différentes catégories. Je vais vous livrer les chiffres globaux.

- Oui certainement 30,5 %.
- Oui probablement 16,5 %.
- Non probablement pas 17, 6 %.
- Non certainement pas 35,5 %.

Il s'agit des chiffres de synthèse de la première vague et de la deuxième vague d'étude des publics. J'ai sous les yeux la réponse pour les habitants du Nord-Pas-de-Calais.

Mme GENISSON.- 42 %.

Mme GUEPRATTE.- Voilà.

M. PERCHERON.- Le père de l'idée est là, c'est Jean-Jacques. Il est vrai que décentraliser le Louvre puis, avec l'équipe du Louvre de le faire à Lens, du point de vue de la démocratisation culturelle, c'était un pari audacieux. Le maire de Lens est à mes côtés, le maire de Loos-en-Gohelle aussi, ils ne vont pas se fâcher au contraire. L'agglomération de Lens, n'est pas le lieu de visite traditionnelle et ce n'est pas non plus une capitale culturelle façonnée par l'histoire.

Nous avions là un véritable pari. D'ailleurs, dans les retraités qui viennent du Nord – Pas de Calais, beaucoup sont aussi des ouvriers. Nos retraités ne sont pas des retraités des professions libérales, des cadres supérieurs voire, des classes moyennes ; cela n'existait pratiquement pas dans le bassin minier du temps de leur activité. Encore aujourd'hui, les classes moyennes sont très nettement sous-représentées, ainsi que les professions libérales et intellectuelles. La démocratisation a fondamentalement fonctionné. Nous pouvons féliciter le Ministre qui a eu l'audace de dire : « les plus belles collections du monde iront ailleurs qu'à Paris ». Miraculeusement, à Lens.

Est-ce que la gratuité a joué un rôle ? Je pense qu'elle est décisive et peut-être provisoire parce qu'implanter les collections du Louvre à Lens, alors qu'il y a un taux de chômage de 18 à 20 %, venir dans le Pas-de-Calais, alors que la conversion dure depuis 30 ou 40 ans, c'était aussi un véritable pari. Un pari sur le pouvoir d'achat, mais aussi sur ce que j'appellerais « la réaction provocation ». Ceux qui nous élisent pourraient nous dire : avant de dépenser pour le Louvre, dépensez pour notre entreprise et notre emploi.

La gratuité, je l'ai sentie au sein de notre assemblée où il y avait une véritable hésitation, ennoblit le projet. Elle met à la disposition pendant un an, deux ans, cinq ans, dix ans, ce que jamais nous n'aurions osé rêver offrir à notre population. Nous savons bien que la gratuité à Paris peut en quelque sorte se traduire par une non-démocratisation, par le fait que ceux qui y vont, reviennent parce que le public non pas captif, mais le public bourgeois en profite bien plus que le public dit éloigné.

À Lens dans le programme génétique du Louvre, pour longtemps, il y a la gratuité. Notamment, je le dis au Président, le formidable génie de la Galerie du Temps, à mon avis, se marie avec la gratuité. Il y a une flânerie qui n'a rien à voir avec le ticket que l'on prend. Cela ne veut pas dire que cela tranchera pour toujours le problème national et international de la gratuité. À Lens, la gratuité est naturelle en partie de la Galerie du Temps. Pour le Louvre dans la Galerie du Temps, au fond pour le musée né pendant la convention, elle est vraiment au rendez-vous de ce qu'il a osé faire dans le bassin minier : venir avec ces chefs-d'œuvre.

M. LE PRÉSIDENT.- D'autres remarques ?

Mme LINTZ.- Je voyais dans les chiffres présentés 76 % des visiteurs sont encore des primo visiteurs. On sent que l'on est visiblement encore dans un élan de lancement, quid de la fidélisation et des questions que vous pouvez vous poser autour de cela ?

M. DECTOT.- Puis-je me permettre de retourner la remarque ? Nous avons ouvert il y a un an et demi et 26 % des visiteurs sont déjà venus n'importe quel jour. C'est un vrai succès en matière de fidélisation, d'autant plus que Juliette l'a souligné tout à l'heure, la différenciation primo visiteurs ou visiteurs retournant se fait aussi en lien avec la provenance. Plus le visiteur a une provenance proche, plus il est déjà venu. Cela veut dire que le public du territoire est fidélisé. Les 74 % sont des visiteurs que l'on va chercher plus loin.

De mémoire, les visiteurs des deux arrondissements, Calais est 14 % de notre visitorat, cela veut dire que 160 000 sont déjà venus. Il y en a donc encore un peu plus de 300 000 à faire venir. Ceux qui sont venus, reviennent, il faut aussi des primo visiteurs pour faire venir les autres. Je trouve au contraire qu'un chiffre comme 26 % de visiteurs déjà venus dans un musée qui a un an et demi, c'est un vrai succès.

M. AILLAGON.- Il faudrait que nous soyons très attentifs à certaines études qualitatives, notamment celles qui concernent l'usage des abords du musée. Il est évident que l'on met le doigt sur le point faible de notre initiative et de ce que nous avons réalisé ici. Le public, quand on consulte les réponses, se plaint de la complexité de l'acheminement. Il nous suffit de nous rendre ici pour nous rendre compte à quel point la conception du jardin et des abords est problématique. Nous aurons sans doute un grand chantier à traiter au cours des prochaines années.

Par ailleurs, s'agissant des études qualitatives, on mesure la double frustration du public d'une part que la Galerie du Temps s'arrête en 1850 et c'est la conséquence de la chronologie, mais nos visiteurs ne sont pas forcément des spécialistes de l'organisation française des musées, donc ils se demandent pourquoi cette histoire s'arrête de façon aussi précoce. Que faudra-t-il faire à l'avenir? Ou être fidèles à la chronologie du Louvre, ou un jour envisager des formes de coopération avec d'autres établissements nationaux pour étendre cette chronologie jusqu'à aujourd'hui pour permettre aux visiteurs d'embrasser le plus largement possible toute l'histoire de l'art.

On voit bien que pour nos visiteurs, là aussi à tort, le Louvre est un grand musée de la peinture européenne et de l'antiquité. Ils sont également un peu frustrés que finalement, la peinture se prête plus difficilement à l'exercice de la Galerie du Temps que les œuvres, les sculptures, les œuvres en ronde-bosse ou en relief. À chaque fois que l'on présente des sculptures dans la Galerie du Temps on est éblouis, lorsque l'on présente des peintures, d'une part compte tenu de leur rareté et de la difficulté de les présenter, il y a moins de contentement. Pour la Direction de cet établissement, pour les responsables et vous-mêmes en tout premier lieu, pour M. le Président et les responsables des départements de notre grand Louvre, il y a là un sujet de réflexion. Je suis persuadé que déjà il vous anime quotidiennement.

M. LE PRÉSIDENT.- Tout à fait. Merci pour ces réflexions. Pour se parler franchement, nous savons très bien que nous avons avec le parc un vrai motif d'amélioration. Nous pouvons faire mieux, voire beaucoup mieux. Je vois plutôt un chemin de progression. Il est évident que le parc n'est pas vraiment aux rendez-vous, on n'est pas totalement l'été et on pourrait espérer beaucoup mieux. Le musée et le Conseil l'Administration lui a permis d'avoir les moyens pour faire, non seulement l'entretien, mais l'amélioration de ce parc. Nous sommes les premiers au niveau du Louvre, soucieux de renouveler l'étonnement par la Galerie du Temps. L'exercice n'est pas aussi simple.

Je suis partisan de l'identité du Musée du Louvre. Nous sommes le Louvre. Nous ne sommes pas tous les musées français. Nous ne sommes pas le Métropolitan Muséum de New York.

Notre collègue de New York était parmi nous ce matin et a fait exactement les mêmes réflexions. C'est-à-dire que le parc l'a beaucoup déçu et il ne comprenait pas pourquoi nous nous étions arrêtés en 1850, parce que nous ne sommes pas le Métropolitan et que nous sommes le Musée du Louvre. Je ne dis pas que la question et définitivement entériné. Nous avions imaginé aller au-delà des frontières du Louvre. Comment représenter la préhistoire ? Les arts asiatiques ? Les arts africains ? Vous connaissez le slogan célèbre d'un musée près de la tour Eiffel qui était : « je suis au Louvre ». Certaines civilisations sont au Louvre et d'autres ne le sont pas. Je pense que nous avons intérêt à expliquer et à définir l'idée ce qu'est le Musée du Louvre. En termes

d'image, la frustration serait à l'envers, imaginez les visiteurs qui viendraient ici et qui trouveraient de l'art japonais ou des impressionnistes et qui ensuite iraient voir le petit musée parisien qui n'est pas à la hauteur de ce qu'on leur offre ici en termes d'identité.

Cela ne veut pas dire qu'à l'avenir il ne faudra pas se poser la question par un partenariat.

Mme GENISSON.- Sur cette question assez primordiale, je pense que nous développerons le concept de la région musée. Nous avons 49 musées labellisés musée de France, peut-être avec une explication plus affirmée encore qu'aujourd'hui, nous voulons disposer des autres musées qui offriront ou qui offrent déjà la possibilité de présenter les collections au-delà de 1850.

Je n'aborderai pas ce sujet parce qu'il est immense et notre Conseil d'Administration serait insuffisant. Le sujet de la Galerie du Temps est une question permanente pour l'équilibre avec les peintures, là c'est vrai la difficulté pour les peintures, mais je pense (*inaudible*).

M. AILLAGON.- 1850 pourquoi pas, mais encore faudrait-il qu'elle soit une bonne date.

M. LE PRÉSIDENT.- Je partage complètement votre point de vue.

M. PERCHERON.- Sur la Galerie du Temps, il est vrai que si la conclusion est un tableau qui appartient à l'inconscient, voire à la conscience collective du pays comme la liberté, au fond, la galerie se termine naturellement. Si c'est un tableau parfait comme vous dites en peinture, peut-être supérieur dans sa facture qui est le dialogue d'Œdipe, pas avec le sphinx, peut-être que la fin de la Galerie du Temps n'est pas perçue de la même manière. Pour l'ouverture, le Pavillon de Verre, avec les conservateurs de toute la région, peut apporter un début de réponse. Il faut que les conservateurs de la région, dans le Pavillon de Verre introduisent au-delà de 1850 et au-delà des collections et de l'identité du Louvre quelque, non pas plus, mais quelques perspectives supplémentaires. Cela peut être une première réponse pour nous.

Toutefois, la Galerie du Temps a sa propre vie désormais ; la gratuité, le public ouvrier et le public retraité l'ont en quelque sorte sacralisée. Il faudra en tenir le plus grand compte parce que le public, c'est d'abord le nôtre, le Nord-Pas-de-Calais et nous ne nous sommes pas vraiment donné les moyens de communiquer sur le projet de développement économique et sur l'attractivité. Nous n'avons pas mis les centaines de milliers d'euros nécessaires pour parler aux Belges, aux Hollandais ou aux Anglais. Soyons clairs. Nous l'avons fait, mais très raisonnablement. Notre public a besoin de cette Galerie du Temps, de cette nature même de la Galerie du Temps. C'est une vraie rencontre.

Quand je viens, je suis frappé par la sérénité et la familiarité du public avec les chefsd'œuvre.

Mme GENISSON.- Le respect.

M. PERCHERON.- C'est remarquable, c'est exactement ce que nous voulions et que vous avez su interpréter. Il y avait une chance sur dix pour que la Galerie du Temps soit aussi réussie. C'est un enchantement émerveillé par rapport au Louvre à Lens. Peut-être que la Galerie du Temps à Paris n'aurait pas les mêmes vertus. Quand on voit la préfiguration d'Abu Dhabi, il y

a quelque chose de la Galerie du Temps et on se dit que cela va réussir de la même manière à Abu Dhabi.

M. LE PRÉSIDENT.- Je laisse un peu le temps parce que c'est un débat ancien. Je me rappelle que la question s'était posée de présenter les cultures extra-européennes et de présenter la modernité du XXe siècle. En effet, il faut également ouvrir vers des musées de la région parce qu'il y a de très grands musées et de très grandes collections d'art du XXe siècle et d'art contemporain dans cette réunion. Après, je partage parfaitement, Monsieur le Ministre, votre opinion; la coupure de 1848 est complètement artificielle, elle est très difficile à faire comprendre au Musée du Louvre, aussi à Lens. J'appelle de mes vœux que l'on revienne sur ce découpage complètement artificiel qui fait que Courbet est absent du Louvre, mais que Ingres est coupé en deux.

En revanche, je me permettrais d'introduire une nuance, pour moi et pour certaines personnes ici, le Musée du Louvre n'est pas un musée de peintures. C'est au contraire un musée de civilisations. Au British Museum, il n'y a pas de peinture et à la Natural Gallery il n'y a pas d'archéologie. La chance du Musée du Louvre est d'être à la fois le British Museum et la Natural Gallery. Le Musée du Louvre même en nombre de salles et d'œuvres présentées, c'est l'Islam, la France romane, la sculpture de Mésopotamie.

En effet, peut-être que les gens sont surpris parce que même si vous regardez à l'échelle du temps, les millénaires sont très contractés par rapport à des décennies qui sont au contraire développées. C'est cela également le Musée du Louvre. Je suis content que l'on présente cette image-là du musée.

Cependant, vous avez raison et quand nous avions demandé au public lors des tests : pour vous qu'est-ce qu'est le Louvre ? Rappelez-vous, nous avions demandé aux gens ce qu'ils allaient voir au Louvre-Lens, ils répondaient : Picasso et les impressionnistes. Or, il n'y a ni Picasso ni les impressionnistes. Il faut savoir ce qu'est l'image du musée, on est à la fois le Louvre et presque tous les musées.

M. DECTOT.- Est-ce que je peux me permettre une précision supplémentaire par rapport à ces remarques? Pour les avoir analysés dans le détail, il faut mettre la relative déception par rapport au nombre de peintures - en lien avec un autre fait que l'on constate dans toutes les analyses notamment qualitatives réalisées dans tous les musées - quand un visiteur entre, il regarde les premières œuvres une par une. Puis, petit à petit, il se fatigue et commence à butiner. Or, le concept de la Galerie du Temps fait que pour des raisons évidentes, on commence par l'archéologie et la peinture ne vient que dans un second temps, au moment où le visiteur est plus dans une phase de butinage. Par conséquent, il perçoit moins la réelle densité de la peinture de la deuxième partie. En regardant vraiment le verbatim des relevés, on se rend compte qu'il existe un lien entre les deux.

M. PERCHERON.- Si vous mettez *le Radeau de la Méduse* à la fin, ils ne partiront plus et ils passeront la nuit.

Mme de la CONTÉ.- J'aimerais revenir sur l'étude proprement dite. Avez-vous un moyen de savoir si les jeunes élèves qui viennent avec leurs classes font venir leurs parents ? A-t-on des retours là-dessus ? C'est également important.

M. DECTOT.- C'est extrêmement difficile à faire, sauf à baguer les élèves, ce que nous ne pouvons pas faire. Nous avons deux contraintes : l'impossibilité d'interroger les moins de

11 ans. Cela fait d'ailleurs remonter nettement la moyenne d'âge des visiteurs parce que les groupes scolaires, notamment les moins de 11 ans, sont une part non négligeable des visiteurs du Louvre-Lens. Derrière, nous pouvons interroger les visiteurs sur les raisons de leur visite, mais nous n'avons pas suffisamment d'éléments pour répondre là-dessus.

En revanche, il est certain que la cellule familiale ou plus encore la cellule grandsparents petits-enfants est vraiment, sur nos publics de proximité, la principale cellule de visite. Nous n'avons pas les moyens de dire : il est venu en classe, il revient avec ses parents.

M. AILLAGON.- Excusez-moi, avec votre autorisation, je vais partir. Je me rends dans mon presbytère pour constater son état.

M. LE PRÉSIDENT.- Au revoir.

(M. AILLAGON quitte la séance et M. CLAVREUIL sort de séance.)

M. CARON.- Je ne vais pas rallonger, mais par rapport (*inaudible*), il y a celles sur les portes d'entrée déclinées en saison d'automne ou d'hiver, même quand on vient pour les conférences, les colloques avec les systèmes de contrôle, les gens attendent dehors, etc. ce sont des petits dysfonctionnements.

La question que je me pose, c'est : à quel moment et de quelle manière peut-on reposer cette question ? Est-ce un acquis et l'on ne peut pas toucher à l'œuvre architectural et mettre une protection contre la pluie ? Les gens ici le voient bien, combien de fois j'ai vu des gens dont la chemise était collée d'avoir pris la pluie.

Est-ce qu'on le considère comme un acquis, ce n'est pas terrible, où est-ce que l'on rediscute avec la paysagiste ou on retravaille autrement pour se poser la question ?

M. PERCHERON.- C'est dommage.

M. CARON.- C'est dommage de ne pas avoir un élément d'ambiance qui fasse transition, détente et qui permette de se positionner. Nous le regrettons tous, dont acte, c'est ainsi, on ne peut pas tout réussir.

M. LE PRÉSIDENT.- Catherine va apporter des éléments de réponse.

Mme FERRAR.- Le parc a été réceptionné beaucoup plus tard que le musée. C'était en juin de l'année dernière. Les entreprises avaient un an pour le parfait achèvement. Cette année s'est terminée hier, le 30 juin. Les entreprises n'ont pas répondu à l'ensemble des obligations qu'elles avaient contractuellement pour nous remettre ce parc, un an après la réception, dans l'état tel qu'il aurait dû être.

Il y a une responsabilité des entreprises, mais aussi de la paysagiste dans le sens où elle a fait un beau dessin, sans effectuer l'ensemble des analyses techniques qui étaient nécessaires, notamment l'analyse des sols. Il n'y a pas eu d'analyse des sols. Elle a imaginé faire pousser, je vais dire n'importe quoi, de la lavande sur une terre imbibée d'eau où habituellement il y a des rizières. J'exagère, mais c'est cela l'image.

Si nous devions revenir au projet initial du parc, tel qu'il avait été imaginé, il faudrait faire venir des terres, ce qui est aujourd'hui compliqué. On a, je dis « on », mais c'est la région qui en est le propriétaire, retravaillé avec les entreprises pour qu'elles rendent ce qu'elle devait rendre et qu'elles n'ont pas encore fait. Pour parler clairement, elles sont mises en demeure. Ensuite, l'EPCC doit prendre le relais pour l'entretien puisque conformément au vote du Conseil

d'Administration, nous avons internalisé l'entretien du parc avec la création d'emplois arrivés très récemment.

Voilà où nous en sommes au niveau du parc. Volontairement, avec l'équipe de jardiniers nous n'avons pas voulu nous entreprendre des travaux d'entretien, parce que des constats d'huissier ont été réalisés et démontrent que les entreprises n'avaient pas fait leur travail.

M. CARON.- Et pour la protection des visiteurs ?

M. DECTOT.- Si vous le permettez, je vais répondre sur ce point. Nous avons mis en place, depuis environ un mois, un système inspiré de Disneyland pour la gestion des queues. Cela nous permet de développer la queue à l'intérieur, avant le système de contrôle. Les portiques d'entrée ont été légèrement déplacés et on a fait une queue qui serpente. De fait, en dehors des personnes qui arrivent avant l'ouverture du musée et pour lesquelles on ne peut pas forcément faire grand-chose, il n'y a plus aujourd'hui d'attente sous la pluie. C'était un peu compliqué parce qu'il fallait réussir à brancher sur l'électricité, je ne rentre pas dans les détails, mais les portiques ont été décalés sans diminuer le degré de sécurité. C'était tout l'enjeu et nous avons réussi. Nous sommes en phase de test et nous sommes très satisfaits du résultat.

Mme FERRAR.- Il faut se souvenir également que la porte de Liévin n'était accessible que par l'entrée Liévin, c'est-à-dire le parking Jean Jaurès. Il était également impossible de faire le tour autour de la Scène pour rentrer par Liévin en arrivant par les autres entrées parce que, là aussi, conceptuellement, cela n'avait pas été imaginé au niveau du programme. Cela a été fait depuis maintenant quelques mois. Quand il y a beaucoup de monde côté Loos-en-Gohelle, côté Lens, on peut faire passer le public autour de la Scène et le faire rentrer par Liévin, ce que l'on a fait plusieurs fois au moment des vacances scolaires.

M. DECTOT.- Nous avons confiance sur le fait que la deuxième étude des publics ne devrait plus faire ressortir cette question de l'attente à l'extérieur ou alors de manière extrêmement marginale.

M. LE PRÉSIDENT.- Si vous le voulez bien, nous allons poursuivre avec les délibérations que nous avons à voter.

M. PERCHERON.- En rythme.

M. LE PRÉSIDENT.- Soutenu.

M. PERCHERON.- Ne posez pas trop de questions, sauf sur les budgets.

III. Délibérations

3.1 Rapport d'activité des services 2013

M. LE PRÉSIDENT.- La première délibération consiste à voter sur la présentation du premier rapport d'activité 2013, le premier pour une année complète d'activité.

Je passe la parole à Xavier DECTOT pour une présentation.

M. PERCHERON.- Un one-man-show.

M. DECTOT.- Une présentation rapide du rapport d'activité et elle sera d'autant plus rapide que ce Conseil d'Administration a bien suivi tout au long de l'année 2013 notre activité. Je n'ai pas sombré dans l'autosatisfaction et globalement ce rapport d'activité est plutôt positif néanmoins, avec le succès populaire de l'inauguration notamment, en matière de retombées médias. Elles se sont poursuivies tout au long de l'année grâce au travail conjoint du service de communication du Louvre-Lens, des services de la région Nord – Pas de Calais et du musée du Louvre et des entreprises que nous avons prises en appui dans ce domaine, Nicollin, les Designer anonymes puis l'agence Smist*. Une stratégie de communication sur le long terme qui a contribué à asseoir la notoriété du musée. On voit encore, je sors un peu du rapport d'activité 2013 dont on voit encore les résultats avec la presse autour avec l'exposition « Désastres de la guerre » évoquée en introduction.

Monsieur le Président, l'autre grand aspect de ce rapport d'activité, ce sont les publics. Je n'y reviendrai pas davantage, Juliette GUEPRATTE vous les a très largement présentés.

En résumé, nous pouvons dire qu'après une année de mise en route du musée à bien des égards, où il faut reconnaître que l'ensemble des personnels du musée s'est investi pleinement, on a, je pense, un musée en ordre de marche qui fonctionne normalement. Nous avons réussi à surmonter les remous suscités par une naissance et une ouverture.

L'année 2013 a vraiment été celle de la croissance du musée et de son arrivée pratiquement à l'âge adulte en tout cas, à un rythme de fonctionnement à peu près normal comme en témoignent d'ailleurs les Conseils d'Administration que nous avons eus cette année.

M. LE PRÉSIDENT.- On va peut-être passer directement au vote. Qui prend acte et approuve ce premier rapport d'activité ?

Qui vote contre? (Personne).

Qui s'abstient? (Personne).

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

M. PERCHERON.- Vous vous en sortez bien, Monsieur DECTOT.

M. LE PRÉSIDENT.- Les deux points suivants concernent le compte administratif 2013. Ma responsabilité étant engagée je passe la parole au premier Vice-président Daniel PERCHERON et je dois quitter la salle pendant que vous votez ces deux points.

(M. MARTINEZ sort de séance.)

3.2 Compte administratif 2013 : budget principal et budget annexe

M. PERCHERON.- Le compte administratif 2013, est-ce que quelqu'un souhaite donner quelques commentaires ?

Mme FERRAR.- Le compte administratif est conforme au compte de gestion du percepteur, c'est plutôt rassurant. On l'a réalisé à hauteur de : 14,8 M€ en recettes, 16,6 M€ en dépenses.

Le fonctionnement : on est à 7,490 M€ et 14,209 M€.

L'investissement : 120 K€ en dépense et 664 K€ en recettes. Les recettes d'investissement s'expliquent par le fait que la région nous avait accordé une subvention exceptionnelle en fin d'année dernière pour poursuivre le programme d'équipement voté en région. L'EPCC étant créé cela avait été reversé pour que l'on puisse le terminer.

Le déficit global pour l'année 2013 s'élève à 1,736 M€, il est compensé par les bons résultats cumulés des exercices précédents.

Le résultat de clôture s'élève à 1 623 544, 42 €.

Le détail de ces comptes est joint en annexe. Je peux peut-être poursuivre sur le compte administratif de la cafétéria ?

M. PERCHERON.- Oui.

Mme FERRAR.- Nous avons un budget à hauteur de 1,229 M€ en recettes et 857 K€ en dépenses.

Le résultat de clôture de 370 K€ pour la première année de l'exercice de la cafétéria.

Voilà, Monsieur le Vice-président.

M. PERCHERON.- Très bien. Ce matin, nous étions dans la dernière audition interrogatoire de la chambre régionale des comptes qui n'a pas pu patienter, qui trépignait, qui, le Louvre à peine ouvert est venu voir si tout allait bien, histoire de voir ce qui pourrait aller mal et d'en faire deux, trois gros titres dans la presse régionale pour doucher l'enthousiasme que nous jugions communicatif. On nous a dit : « attention à vos comptes, vous êtes peut-être structurellement en déficit ». M. TREVE* a répondu en se recommandant de vous Madame FERRAR.

Mme FERRAR.- Aie.

M. PERCHERON.- Vous avez été interrogée aussi?

Mme FERRAR.- Oui.

M. PERCHERON.- Remise en liberté?

Mme FERRAR.- Conditionnelle.

M. PERCHERON.- C'est parfait. Je vous soumets ce compte administratif qui a été regardé de très près par les uns et par les autres, au vote.

M. DUQUESNOY.- Monsieur le Président. Nous avons fait un petit travail sur ces comptes administratifs et je ne me suis pas tout à fait retrouvé. Je suis bien d'accord que sur le résultat 2012, il y avait un excédent de 3,3 M€ globalisé.

Lorsque l'on fait le résultat de l'exercice 2013, on retrouve un déficit de 2,3 M€, c'est bien cela ?

Mme FERRAR.- Oui.

M. DUQUESNOY.- C'est vrai que c'est largement compensé avec 2012. En revanche, nous avons aussi vu qu'un investissement avait été fait sur la refonte du sol de la Galerie du Temps de 700 K€.

Mme FERRAR.- Non.

M. DUQUESNOY.- C'est une proposition?

Mme FERRAR.- C'est une proposition d'affectation du résultat 2013 en termes de budget supplémentaire que l'on va voir après.

M. DUQUESNOY.- Oui je sais bien, j'y venais tout de suite.

Mme FERRAR.- D'accord.

- **M. DUQUESNOY.-** Si on intègre ce résultat, cela fait un excédent de 400 K€. Au niveau de la communauté d'agglomération, nous nous posons quelques questions. Nous avons participé à hauteur de 1,1 M€ environ en 2013 et puis, en 2014, 1, 250 M€.
 - M. PERCHERON.- Vous voulez faire plus?
 - M. DUQUESNOY.- Quid de 2014 ? Vous pensez bien, Monsieur le Vice-président.
- **M. PERCHERON.-** Monsieur le Maire, vous sortez quand vous voulez et on ferme le Louvre si vous voulez. C'est vrai que l'on vous a demandé 10 %. Vous sortez quand vous voulez. Je vous le dis franchement.
 - M. DUQUESNOY.- Je vais faire terminer.
 - M. PERCHERON.- On vous demande 10 %, si vous jugez que c'est trop, c'est trop.
 - M. DUQUESNOY.- Cela fait beaucoup. Nous avons des interrogations.
- M. PERCHERON.- Et moi ? Vous croyez que je n'en ai pas sur la communauté d'agglomération ? Je n'en ai pas moi devant mon Conseil régional des interrogations, Monsieur le Maire ?
 - M. DUQUESNOY.- Si, si.
- **M. PERCHERON.-** Si à 10 % vous n'êtes pas d'accord, vous sortez et on mettra 90 et tout ira pour le mieux dans l'arrondissement de Lens. Il faut raison garder à un moment donné, raison gardée! Je vous le dis franchement! Franchement, je ne suis pas venu pour cela!
 - M. DUQUESNOY.- Je vais leur dire.
- **M. PERCHERON.-** Mais dites-leur. Ce n'est pas vous, Philippe, mais dites-leur: franchement, non. Le Président le dira aussi. On vient d'acheter encore des terrains. On a eu des heures de discussion, on a des heures de discussion au Conseil régional.

Mme GENISSON.- On peut en attester.

M. PERCHERON.- Je ne sais pas si vous vous rendez compte.

Mme APOURCEAU-POLY.- Nous n'étions pas d'accord au départ. Je faisais partie de ceux qui n'étaient pas d'accord.

M. ROBERT.- Pour compléter ce que disait Philippe, l'engagement de la communauté d'agglomération est de 10 % et cela a été acté comme cela. La remarque telle qu'elle voulait être formulée par Philippe, était sur l'évolution de la participation en termes de montant pas en termes de participation et d'engagement de la communauté. Nous nous étions expliqués l'année dernière au Conseil d'Administration sur le montant et ce qui avait été nécessaire pour combler la première année et nous avons les mêmes remarques au sein du Conseil communautaire sur l'évolution de ce montant-là avec des questions sur le plafonnement. On est dans cette action-là.

Nous sommes bien conscients de ce que le Louvre apporte au territoire et de l'intérêt pour la communauté d'agglomération d'être dans le tour de table.

- M. DUQUESNOY.- Et de réfléchir aussi à la question du plafonnement.
- **M. PERCHERON.-** Toutes les questions sont légitimes. On est d'accord. Je voulais vous dire que je préfère que vous partiez sur la pointe des pieds que de me battre jour après jour pour faire vivre le Louvre. À un moment, on ne peut plus.

Par moments, je me demande si le territoire se rend bien compte des enjeux. C'est comme pour le stade Bollaert, pour les travaux que l'on a faits à Lens, pour tout et à un moment donné, il faut... Cela ne se passe pas ainsi dans les autres agglomérations.

Mme GENISSON.- Concernant les frais de fonctionnement, quand on étudie dans le détail et au fil des Conseils d'Administration le fonctionnement du Louvre-Lens, les frais de fonctionnements sont vraiment calculés au plus juste. Monsieur le Vice-président, le Président du Louvre le disait tout à l'heure, il y a cette recherche de coproduction concernant les grandes expositions thématiques qui sont obligatoires pour le Louvre, car quels que soient l'attrait et la magie de la Galerie du Temps, cette magie ne sera pas éternelle. Les expositions temporaires sont donc strictement obligatoires.

De plus en plus, il y a des recherches de mécénat, de coproduction. Il faut se rendre à l'évidence, c'est extrêmement difficile d'imaginer une diminution des frais de fonctionnement. On est déjà à un niveau extrêmement strict, il faut regarder la vérité en face.

Comme dit le Président aussi, cela n'a pas été une partie de plaisir, sur le fait de racheter encore pour plus de 3 M€ de terrain à la ville de Lens. On a dû y passer deux commissions permanentes.

Mme APOURCEAU-POLY.- 3,2 M€.

- **M. CARON.-** Nettement plus d'une heure.
- M. PERCHERON.- Nettement plus d'une heure.
- M. ROBERT.- C'est un échange.
- **M. PERCHERON.-** Encore une fois, vous pouvez changer d'avis. Nous, nous sommes au bout de notre logique de Conseil régional et nous le faisons vraiment avec bon cœur et avec enthousiasme.
- M. DUQUESNOY.- Nous avons un Conseil communautaire qui pose ce genre de questions.
 - **M. PERCHERON.-** Ce sont plus que des questions.
- **Mme APOURCEAU-POLY.-** Ce sont plus que des questions, Monsieur DUQUESNOY.
 - M. PERCHERON.- Une voix, deux voix, 3 voix à chaque fois.
- **M. DUQUESNOY.-** Cela ne passera peut-être plus la prochaine fois si les faits sont toujours en extension.

Mme APOURCEAU-POLY.- Il est trop tard maintenant.

- **M. PERCHERON.-** Si ça ne passe plus, ça ne passe plus; comme je vous le disais, on peut fermer le stade Bollaert, on peut tout faire. À Lens vous pouvez tout faire, cela ne passera plus. Si cela ne passe plus, c'est une autre histoire qui commence pour l'arrondissement.
- **M. ROBERT.-** Surtout ne pas remettre en cause la participation de l'agglomération. Nous en avons discuté en aparté avec Philippe. Il n'avait pas assisté à la discussion de l'année dernière où il y avait l'explication sur les frais et l'évolution de la première année, ce qui est prépondérant dans l'explication des chiffres exposés.

Au contraire, ce que nous souhaitons développer au niveau de l'agglomération, c'est accompagner de façon différente. D'ici une demi-heure, il y a l'installation du Louvre-Lens Vallée. Cela montre bien la dynamique dans laquelle le territoire souhaite s'engager. Ce n'est pas une remise en cause de la participation, mais une volonté de participer dans le quotidien du fonctionnement de ce Louvre.

M. PERCHERON.- N'y voyez pas du tout d'impatience ni une forme de terrorisme verbal. Je posais même la question au Premier ministre, il y a peu. J'en ai fait un des grands objectifs qui recoupent vos interrogations : faire que nous trouvions des modes plus partagés de financement du Louvre, surtout pour nous région. Parce que quand nous l'avions conçu, nous avions les moyens et aujourd'hui, le Gouvernement nous diminue nos moyens, c'est assez logique qu'on l'interroge. Comme cela, sans agressivité, comme vous nous interrogez pour dire qu'est-ce que l'on peut faire ?

Donc, soyez rassurés, nous trouverons une solution.

M. DUQUESNOY.- Cela leur sera répété.

M. PERCHERON.- Oui, soyez rassurés, nous trouverons une solution.

Mme FERRAR.- Si je prends le budget 2014, pour compléter, les dépenses de fonctionnements sont évaluées au plus juste. Nous avions déjà débattu de cela au moment du débat budgétaire. Moi, aujourd'hui, et on en a discuté aussi, grâce ou à cause des contrôles exercés par la chambre régionale des comptes, les seules sources d'économie seraient autour de l'internationalisation, ou pas, de certaines activités.

Nous avions choisi dans un premier temps d'externaliser, parce que l'on avait une méconnaissance totale du fonctionnement du musée, on ne savait pas si on allait avoir 1 million, 300 000 ou 500 000 visiteurs. 2014 est la première année où l'on va probablement commencer à stabiliser la fréquentation, avoir un rythme de croisière et nous allons pouvoir appréhender. Hormis cette économie possible, avec les avantages et inconvénients que chaque solution a, il y a peu solutions, ou il faut choisir de faire une exposition temporaire par an. Croyez bien, et les collègues peuvent le dire, aujourd'hui, chaque euro est vérifié, contrôlé, il n'y a vraiment pas d'abus. Autrement, je ne sais pas faire.

M. DECTOT.- Nos deux seules marges de manœuvre possibles pour réduire le budget, nous en parlons régulièrement avec Catherine, ce sont les expositions temporaires et la médiation en direction du public du champ social. Les deux choses qui sont au cœur de l'action du Louvre.

Mme GENISSON.- La médiation sociale est le cœur même du projet du Louvre-Lens, il faut arrêter,

M. DECTOT.- Je suis bien d'accord, Madame la Sénatrice.

- M. PERCHERON.- Nous ferons tout pour équilibrer.
- M. DECTOT.- L'engagement est de chercher des ressources.
- **M. PERCHERON.-** On le fait tous dans nos collectivités, avec les contraintes que cela représente.

Mme APOURCEAU-POLY.- Monsieur le Président, comme vous, je comprends un peu les remarques que M. DUQUESNOY vient de faire. Évidemment vous venez de le dire aussi, nos collectivités territoriales sont amputées chaque jour par les subventions que nous attendons qui n'arrivent pas ou qui arrivent à la baisse.

Comme vous, je pense aussi qu'il faut faire fonctionner le Louvre et le mieux possible maintenant. Si autant avec mon groupe à plusieurs reprises nous avons fait la remarque que nous étions satisfaits de voir arriver le Louvre-Lens, nous considérons que l'État n'a pas mis assez dans l'investissement du Louvre-Lens.

Le fonctionnement évidemment il nous appartient et je ne pense pas que ce soit un retour en arrière de la communauté d'agglomération, mais comme vous le disiez Monsieur le Président, nous sommes sans cesse invités, convoqués devant la Cour des comptes, on est suspectés, mis à l'index, etc. Ceux qui nous font cela à la région, le font aujourd'hui également à la communauté d'agglomération de Lens-Liévin, ce qui est un fait nouveau.

M. DUQUESNOY.- Tout à fait.

Mme APOURCEAU-POLY.- Je pense que c'est aussi pourquoi vous posez des questions, mais nous répondons comme vous.

M. PERCHERON.- Nous en sortons des débats, on sort des débats sur la communauté d'agglomération, son rôle. Il faut bien comprendre qu'il n'y aurait rien de déshonorant et rien d'anormal à ce qu'une majorité régionale considère que le Conseil régional en fait trop pour l'arrondissement de Lens. Bien entendu, il y a des débats partisans, mais sur tout le débat des territoires. D'autres territoires disent : pourquoi, pourquoi ? C'est cela l'équilibre. Ce n'est pas forcément un clivage politique, c'est un clivage territorial. On nous dit : vous faites la part trop belle à l'arrondissement de Lens.

Mme de la CONTÉ.- Pour atténuer ce que vous avez dit sur les interrogations de la Cour des comptes. En réalité, elle ne fait pas de recherche exclusivement sur le Louvre-Lens, c'est également sur le centre minier, sur le MuCEM, c'est l'ensemble.

M. PERCHERON.- Sur le MuCEM, elle sera prudente elle évitera...

Mme de la CONTÉ.- C'est normal, c'est un établissement différent.

M. PERCHERON.- Elle évitera d'ajouter ses statistiques à celles inquiétantes de la mortalité à Marseille.

D'ailleurs, entre nous, ce n'est pas la chambre régionale des comptes qui fait le MuCEM, c'est la Cour. Soyons clairs, la chambre régionale des comptes PACA ne s'est pas senti la force pour faire le MuCEM et dire ce qu'elle avait à dire. C'est aussi simple que cela.

Tandis qu'avec les braves gens du Nord-Pas-de-Calais, on peut prendre sa voiture en toute sécurité, la famille PASTOR n'y circule pas. (Hors PV ?)

On passe au vote.

Mme FERRAR.- Je peux préciser que le compte de gestion a été établi, comme je le disais, par le trésorier de Lens qui est notre payeur et qui n'a pas vu d'écarts, d'anomalies avec les comptes administratifs.

M. PERCHERON.- Donc les 3 votes sont conformes?

Mme FERRAR.- Maintenant, vous pouvez voter.

M. PERCHERON.- Pour ? Très bien. La communauté d'agglomération, c'est parfait.

Qui vote contre ? (Personne.)

Qui s'abstient ? (Personne.)

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Mais la prochaine fois, j'espère que nous serons totalement rassurés.

Vous pouvez rappeler M. MARTINEZ et lui dire qu'il y a eu un débat de fond sur le musée.

(M. MARTINEZ revient en séance.)

Vous l'avez en sortant, Monsieur le Directeur, échappé belle.

Dans l'enthousiasme et à l'unanimité, après quelques vérifications nécessaires, nous vous félicitons pour l'approbation du compte de l'année 2013 et nous vous rendons la parole.

M. LE PRÉSIDENT.- Nous passons au point 4.

3.4 Affectation du résultat

M. LE PRÉSIDENT.- Je passe la parole à Catherine FERRAR.

(M. PACORY.- Quitte la séance.)

Mme FERRAR.- Sur le résultat tel que nous venons de le voir, il est proposé d'affecter le résultat de clôture avec une ouverture d'une aide de financement pour le montant de 260 K€ en équipement, 411 K€ pour le fonctionnement, un excédent d'investissement reporté à 544 K€ et un excédent de fonctionnement reporté à 404 K€. Comme je le précisais tout à l'heure, le résultat de clôture s'élève donc à un million 1 623 544 €. On vous proposera de nouvelles dépenses à travers une autre délibération.

M. LE PRÉSIDENT.- Qui approuve?

Qui vote contre ? (Personne.)

Qui s'abstient ? (Personne.)

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

3.5 Fixation des durées d'amortissement

M. LE PRÉSIDENT.- Je passe à nouveau la parole à Catherine FERRAR.

Mme FERRAR.- Délibération très réglementaire demandée par le FEDER concerne l'amortissement des immobilisations incorporelles du budget de la cafétéria. Nous avions, dans les précédents budgets, adopté les durées d'amortissement pour le budget principal, mais pas pour le budget de la cafétéria. En fonction des différents types de biens qui peuvent être acquis par le budget annexe de la cafétéria, nous vous proposons toute une série de durées d'amortissement selon la nature des biens amortis et repris dans la délibération.

M. LE PRÉSIDENT.- Qui approuve?

Qui vote contre ? (Personne.)

Qui s'abstient ? (Personne.)

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

3.6 Budget supplémentaire 2014 : budget principal et budget annexe

M. LE PRÉSIDENT.- Catherine FERRAR à nouveau.

Mme FERRAR.- L'affectation de résultat telle que nous l'avons constatée, il est proposé de la répartir selon différentes dépenses. Nous avons pu constater en année 2013 que le budget « communication » nous permettait de faire le nécessaire pour les expositions temporaires, mais ne permettait pas d'action de communication institutionnelle pendant la période dite « d'inter-exposition » ou de continuer à asseoir la notoriété de la Scène telle que nous le souhaitons. Nous proposons donc de réserver une somme de 200 K€ permettant de conforter le budget communication pour aller sur ces types de dépenses, sur les communications inter-exposition et autour de la Scène.

Sur la partie investissement, il est proposé de réserver une somme de 80 K€ à l'acquisition du logiciel GMAO (gestion et maintenance assistée par ordinateur) puisque jusqu'alors, c'est l'entreprise prestataire de services multitechnique qui nous a mis en prêt ce type de logiciel. Pour être plus indépendants, nous proposons de l'acquérir, d'autant que le marché de maintenance multitechnique va être relancé très prochainement.

Nous proposons également en anticipation des travaux de muséographie ou de réfection de la Galerie du Temps, notamment au niveau du sol tel que nous l'évoquions tout à l'heure, de réserver une somme de 675 K€ pour commencer à engager les dépenses de muséographie et de maintenance du sol de la Galerie du Temps et de la galerie d'exposition temporaire. Ces dépenses se poursuivront sur l'année 2015 pour aboutir à une nouvelle muséographie à compter de 2016 et 2017.

M. PERCHERON.- À condition de protéger, nous sommes bien d'accord ?

Mme FERRAR.- Ah, oui.

M. PERCHERON.- Parce que le refus des architectes de protéger le sol, ce qui se fait partout ailleurs, a abouti à l'érosion rapide du sol. Je dis ce que je pense, je pense que l'architecte est coupable de s'être opposé à ce que tout le monde fait. Je n'ai pas été saisi de ce sujet. C'est comme le parc, dix fois j'ai dit de mettre l'architecte-paysagiste dehors, je ne la supportais pas. De plus, elle était archilimitée et elle allait à l'encontre de notre projet, c'est aussi simple que cela. Comme toujours, ceux qui sont sur un chantier ont expliqué que cela ne se faisait pas, qu'il y aurait peut-être un procès ; il valait peut-être mieux un procès que de l'avoir sur le dos. On voit ce qu'elle a donné, on voit ce que quelqu'un de borné peut donner. Il ne fallait pas être né de la cuisse de Jupiter pour voir qu'elle était bornée. L'assistance à maîtrise d'ouvrage disait : « je n'ai jamais vu cela, elle est nulle, nulle, nulle ». J'ai dit : « Mettez là-dehors ». « Non, on ne peut pas, procès, etc. » On a laissé le sol vulnérable, aucune excuse parce que cela n'enlève rien à l'esthétique.

(M. CLAVREUIL.- Revient en séance.)

Mme FERRAR.- Sur cet aspect, l'entreprise ne veut pas refaire le sol gratuitement.

M. PERCHERON.- Non, mais quand même. C'est impensable. 22 % d'honoraires elle empêche et là on ne le sait pas. Les professionnels des chantiers prennent sur eux de telles complaisances à l'égard des architectes! Bien sûr qu'elle a du génie, à ce prix-là, elle peut en avoir.

Mme FERRAR.- De toute façon, la muséographie devra être refaite.

M. PERCHERON.- Inexcusable.

Mme FERRAR.- Pour prendre en compte les changements d'œuvres, etc., on va « profiter » de ces travaux, de cet aménagement pour travailler sur le sol. Pour alléger les budgets futurs, car cela risquerait effectivement d'être important l'année où on fait l'ensemble des travaux, nous commençons à affecter une partie de ce résultat cette année.

- M. PERCHERON.- On va proposer de mettre du gazon synthétique.
- M. DUQUESNOY.- À l'intérieur comme à l'extérieur.
- **M. LE PRÉSIDENT.-** Je me permets d'apporter une nuance. Je ne suis pas là pour défendre nos amis architectes japonais, c'est une autre culture et au Japon, dans des musées en chantier, on rentre en chaussette et pas avec des chaussures pleines de boue, il ne pouvait pas soupçonner la manière dont on travaillait en France. Je referme la parenthèse.
 - M. PERCHERON.- C'est un argument très habile. Vous auriez obtenu l'acquittement.
- **M. LE PRÉSIDENT.-** Nous qui travaillons avec nos amis japonais, on est très étonnés de la manière dont ils travaillent dans les musées, ils sont en chaussons.
 - M. PERCHERON.- Vous m'impressionnez.
- **M. LE PRÉSIDENT.-** Ce sont de très grands artistes et on leur doit en grande partie la réussite de ce musée.

M. PERCHERON.- Oui.

M. LE PRÉSIDENT.- Fermons la parenthèse.

Je voudrais insister sur deux d'éléments de Catherine. À l'avenir il faudra investir dans la communication institutionnelle, c'est parler du musée en dehors des expositions parce que nous avons à fidéliser ce public et puis vanter la qualité de la Galerie du Temps. Je pense que l'on peut faire mieux.

En effet, la Galerie du Temps dans son aménagement est faite pour 5 ans, cela veut dire qu'en 2017 elle devra être complètement renouvelée. Il est évident qu'il vaut mieux préparer progressivement les coûts.

- M. PERCHERON.- Bien sûr. Pendant que vous étiez absent, Monsieur le Président...
- M. LE PRÉSIDENT.- Je ne veux rien savoir.
- M. PERCHERON.-... le terrain s'est exprimé et je pensais en l'écoutant et en lui opposant ma mauvaise foi légendaire, que l'Opéra de Paris, c'est tout de même 100 M€ de subvention pour un million de visiteurs. Et que le Louvre, pour un million de visiteurs c'est zéro subvention de l'État et que la Ville de Paris ne met pas un centime sur l'opéra, comme elle ne met pas un centime au Louvre. Les Parisiens ont un privilège qui est en période d'austérité et de calcul au trébuchet des efforts des collectivités locales à certains côtés insupportables.
- **M. DUQUESNOY.-** Parce que de 1 M€, on passe à 1,2 M€, je ne reviens pas là-dessus, c'est très important pour notre collectivité.
 - M. PERCHERON.- C'est un événement. Il n'y a pas beaucoup d'euros à...
- **M. DUQUESNOY.-** Absolument pas. Je ne suis pas d'accord avec les musées, Monsieur le Président ou Vice-président, d'avoir deux musées dont un, le musée national.
 - M. DECTOT.- Musée de France.
 - M. PERCHERON.- À la charge de la municipalité.
 - M. DUQUESNOY.- À la charge de la municipalité.
- **M. CARON.-** Au moment où l'on parle du budget supplémentaire. Vous vous souvenez que la dernière fois, j'avais posé la question de la maquette de la fosse et plusieurs voix s'étaient élevées pour dire que la maquette devait être élargie et prendre l'ensemble du site. Je voudrais vérifier, parce que vu les sommes, vu ce que l'on affecte sur la section d'investissement, il y a moyen de faire quelque chose.

Le porteur de projet était hier à l'inauguration du panneau de l'Unesco que l'on a dévoilé pour la première fois sur le site du Louvre et il me disait, je ne sais pas si j'ai bien compris ou pas, qu'on aurait dit qu'il n'y avait pas de budget, qu'il y avait 5 K€ de matériel pour faire l'extension de la maquette.

C'est un vieux mineur, il a 40 % de silicose, je ne sais pas combien de temps il va vivre encore, j'espère le plus longtemps possible. Nous savons que pour ces gens, la durée de vie est limitée. J'aimerais vérifier que l'on ne va pas demander à ce Monsieur ou aux collectivités autour d'aller voter 5 K€ de subvention. Au moment où l'on parle de ces aménagements, je pose la question formellement : est-il bien prévu ou peut-on prévoir que sur ce budget supplémentaire on

ait l'aménagement qui permet d'accueillir la maquette et son extension ? Lui ce n'est pas payé, c'est du matériel.

M. DECTOT.- Monsieur Caron, j'ai vu, comme vous le savez, M. LATOSI après notre Conseil d'Administration précédent. Il avait effectivement évoqué la nécessité d'avoir un certain nombre de matériaux supplémentaires. Il nous avait envoyé sa liste de matériaux il y a environ 3 semaines, c'était en mai. J'avais promis au précédent Conseil que je reviendrai vers lui pour lui dire que l'on est sur 3 900 € HT, pour être précis, de matériaux. Je dois voir M. LATOSI à la fin de la semaine, sauf erreur de ma part, le rendez-vous est prévu le 4 juillet. Je ne voulais pas le revoir sans avoir auparavant, comme je m'y étais engagé, informé ce Conseil d'Administration et j'avais l'intention de le signaler dans les questions diverses.

M. CARON.- On va pouvoir prendre en charge ce matériel ? Il m'a dit qu'il fallait trouver 5 K€. Si on commence à instruire des subventions pour 5 K€ sur une maquette, ce n'est pas très cohérent. On le passe en budget supplémentaire ici. Puisque l'on a un excédent, on est complètement à la marge. On dira que c'est sur le compte de l'agglo.

M. PERCHERON.- On le fait, bien sûr.

Mme FERRAR.- Il faut délibérer.

M. PERCHERON.- Je me mettrai en route pour trouver du mécénat, on pourra mettre sur la maquette : « offert par telle entreprise », discrètement.

M. LE PRÉSIDENT.- Si je comprends bien, nous sommes sur le point numéro 6, peuton voter ce budget supplémentaire en y ajoutant une provision pour couvrir les frais ?

Mme FERRAR.- On peut individualiser la somme. Ou nous individualisons la somme par le biais du vote supplémentaire ou on a une délibération au prochain Conseil d'Administration. Vous pouvez choisir d'individualiser, est-ce que l'on a la somme précise ? Il faut verser à M. LATOSI ?

M. DECTOT.- On va acheter le matériel.

Mme FERRAR.- On n'a pas besoin de délibération si nous devons acheter le matériel et le mettre à disposition.

M. DECTOT.- Le plus simple est une mise à disposition du matériel.

M. CARON.- Oui, je pense.

M. LE PRÉSIDENT.- Pouvons-nous voter ce point 6 sans intégrer cet élément puisque M. le Directeur vient de dire que l'on mettra à disposition le matériel ?

Qui approuve ce budget supplémentaire ?

Qui vote contre? (Personne).

Qui s'abstient? (Personne).

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

3.7 Désignation d'un représentant au Conseil d'administration du pôle Numérique Culturel

M. LE PRÉSIDENT.- Comme vous l'avez compris, nous souhaitons intégrer ce musée dans son environnement et notamment qu'il participe pleinement à la vie du territoire. Il semble naturel que le Louvre-Lens soit membre à part entière d'un projet innovant et porté par les collectivités ici présentes, le pôle numérique culturel.

Xavier DECTOT, si vous voulez nous en dire plus.

M. DECTOT.- Bien sûr. De fait, le Louvre-Lens est déjà membre fondateur du pôle numérique culturel depuis sa fondation, comme il se doit pour un membre fondateur. Cependant, au moment de la délibération que vous aviez prise dans ce Conseil d'Administration il y a maintenant exactement un an, vous n'aviez pas désigné de représentant du Louvre-Lens à l'Assemblée Générale, au Conseil d'Administration ou au bureau, puisque nous sommes membres fondateurs et donc membre du droit du bureau du pôle numérique culturel. Il s'agit de régulariser la chose. De fait, depuis un an, j'ai représenté le Louvre-Lens au pôle numérique culturel. Il vous est proposé dans cette délibération que j'assure la représentation du Louvre-Lens au bureau du pôle numérique.

M. PERCHERON.- Cumul.

M. DECTOT.- Je cumule.

M. PERCHERON.- Pour cette fois, cela passera.

M. LE PRÉSIDENT.- Qui approuve?

Qui vote contre? (Personne).

Qui s'abstient? (Personne).

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

M. PERCHERON.- Sur ce point, Sylvain a fait allusion à un premier succès. Le pôle numérique culturel a reçu 52 candidatures à l'appel à intérêt, à projet pour les *start-u*p dans le domaine du numérique culturel. Sur les 52 candidatures, 6 ont été sélectionnés. Ce matin, j'étais très impressionné par le recteur de la faculté catholique de Lille, qui est de loin la plus importante de France puisqu'elle a 25 % des étudiants du Nord-Pas-de-Calais. Il me faisait part de ces écosystèmes innovants et de sa volonté, par l'expérience et la pratique, d'aller dans l'intensité créative. Il me montrait ses nouvelles salles d'enseignement et à un moment donné, il dit : « nous sommes en difficulté parce que notamment pour tout ce qui est architecture, *design* est même création d'entreprises, il nous manque à la faculté catholique de Lille une école supérieure d'art ».

Je dis : « pourquoi, quel est le rapport » ? Il me dit : « demain, pour les ingénieurs, être étranger à l'art, ce sera être étranger à la créativité. Il faut absolument que nous créions désormais une école d'art et nous ne pouvons pas nous en passer ». Cela montre que le pôle numérique culturel, la présence du Louvre sur les nouvelles technologies, les nouvelles industries, peut jouer un rôle décisif. J'étais très surpris de cette approche.

Mme de la CONTÉ.- Il existe des écoles d'art dans la région.

M. PERCHERON.- Oui, mais il parlait de sa faculté.

Mme GENISSON.- Un architecte a besoin des ingénieurs et vice et versa.

M. PERCHERON.- De plus en plus. Il disait que l'intensité créatrice passe par la familiarité avec l'art. On ne pourra plus se passer de culture artistique. On a fait le bon choix.

3.8 Approbation de la convention entre le Palais des Beaux-Arts de Lille et le musée du Louvre-Lens

- M. LE PRÉSIDENT.- Comme je l'ai signalé à propos de l'exposition présentée par Hélène GUICHARD, nous souhaitons développer les visites entre le musée de Lille et le musée du Louvre-Lens par le biais d'une convention. Xavier M. DECTOT nous en présente le détail.
- M. DECTOT.- Il s'agit d'une convention qui, dans le cadre de cette saison égyptienne que nous avons souhaité créer avec le Palais des Beaux-Arts de Lille, nous permet notamment de créer un billet couplé d'un montant de 14 € dont les bénéfices seront évidemment partagés entre le musée du Louvre-Lens et le Palais des beaux-arts.

Ce n'est qu'un aspect évidemment de cette saison égyptienne puisqu'il y aura aussi une communication croisée, la co-organisation d'un colloque, une série d'événements autour des deux expositions « Sesostris III, pharaon de légende » et « Des animaux et des pharaons » dont notamment un billet couplé. Ce n'est que le premier de ces billets couplés que nous mettrons en place puisque nous reviendrons au prochain Conseil d'Administration vers vous pour la mise en place d'un billet couplé avec Versailles Arras.

M. PERCHERON.- Bravo.

M. LE PRÉSIDENT.- Mme de la CONTÉ, vous voulez faire une petite remarque?

Mme de la CONTÉ.- S'il était possible d'actualiser la convention puisqu'il y a changement d'adjointe à la culture pour la ville de Lille. Ce n'est plus Catherine CULLEN.

M. DECTOT.- Nous actualiserons. Merci, Madame.

M. PERCHERON.- C'était quelqu'un.

M. LE PRÉSIDENT.- Qui approuve avant de commenter ?

Qui vote contre? (Personne).

Qui s'abstient? (Personne).

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

3.9 Prise en charge de prestations pour divers intervenants extérieurs au Louvre-Lens

M. LE PRÉSIDENT.- Prise en charge de prestation pour divers intervenants, M. DECTOT.

(Mme APOURCEAU-POLY et M. DUQUESNOY quittent la séance.)

M. DECTOT.- Dans le cadre des programmations de restaurations visibles et visitables, en collaboration avec le Louvre, le Louvre doit restaurer un certain nombre de grands formats pour lesquels il n'y avait pas de lieu. Le Musée du Louvre a proposé que ces restaurations aient lieu au Louvre-Lens.

Les restaurations en elles-mêmes sont prises en charge par le Musée du Louvre. Il y a en revanche un surcoût puisque la restauration était prévue à Paris et qu'elle doit avoir lieu à Lens, un surcoût en matière d'hébergement et de restauration des restaurateurs. La délibération qui vous est présentée vise à pouvoir prendre en charge au Louvre-Lens ces éléments de surcoût.

Mme GENISSON.- Le transport ?

M. DECTOT.- Hébergement, déplacement, repas.

M. LE PRÉSIDENT.- Les peintures sont là. Qui approuve ?

Qui vote contre? (Personne).

Qui s'abstient? (Personne).

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

3.10 Avenant à la convention de dispense d'assurance

M. LE PRÉSIDENT.- Avenant à la convention de dispense d'assurance, qui permet, je crois, un certain nombre d'opérations liées à la valorisation des expositions.

M. DECTOT.- Nous restons dans le cadre des restaurations visibles. Il s'agit détendre la convention de disposition d'assurance qui lie nos deux établissements, Monsieur le Président, puisqu'elle permet d'étendre de 10 jours supplémentaires la durée des œuvres avant et après leur présentation. Cela permet leur installation dans de meilleures conditions et de préciser la définition des espaces d'exposition du musée du Louvre-Lens pour lesquels la dispense d'assurance peut se voir appliquer en séjour et en y intégrant les espaces de restauration pour permettre, lorsque nous avons des restaurations visibles, de les prendre en charge en dispense d'assurance et sans avoir la limitation.

Je vous remercie.

M. LE PRÉSIDENT.- Qui approuve?

Qui vote contre? (Personne).

Qui s'abstient? (Personne).

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

3.11Autorisation de lancement des consultations

M. LE PRÉSIDENT.- Comme à chaque réunion, plusieurs points concernant les marchés d'établissements. Le point 11, Mme FERRAR.

Mme FERRAR.- Trois lancements de marché, deux qui deviennent habituels puisqu'il s'agit d'un marché pour le transport de la future exposition temporaire « Paris Florence Sienne ». Nous relançons le marché maintenance multitechnique pour le bâtiment du musée, marché qui vient à expiration et un marché nouveau puisque nous avions lancé un marché pour l'acquisition d'outillage d'espace vert. Là, nous lançons le marché pour la maintenance de ces outillages.

Voilà, Monsieur le Président.

M. LE PRÉSIDENT.- Qui approuve?

Qui vote contre? (Personne).

Qui s'abstient? (Personne).

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

4 État des conventions

- 4.1 État des conventions signées par le Directeur
- 4.2 Convention de mise à disposition par la Région Nord Pas-de-Calais de l'Administration Générale
- M. LE PRÉSIDENT.- Nous terminons par le point 4, Madame FERRAR ;

Mme FERRAR.- C'est aussi quelque chose de très habituel. Nous avons l'obligation de faire l'état des conventions signées par le Directeur, par délibération du mois d'octobre 2011, de l'ensemble des conventions signées entre les deux Conseils d'Administration. Je vous fais grâce de la liste que vous pouvez lire au coin du feu un jour où il fait froid.

Mme GENISSON.- Nous remercions la Région.

M. LE PRÉSIDENT.- Vous avez évoqué que les points numéro 4.2 également ? Cela vaut pour tout ?

Mme FERRAR.- Oui, c'est moi.

IV. Questions diverses

M. LE PRÉSIDENT.- Y-a-t-il pour terminer, des questions diverses ?

M. PERCHERON.- Monsieur le Président Directeur, premièrement, la SOGINORPA n'arrive pas à trouver, y compris des terres et des logements miniers, un patron d'hôtellerie qui va avec elle moderniser tous les logements miniers dans le Louvre et les offrir à l'hébergement à travers des gîtes miniers. C'est-à-dire que l'idée que les cités minières classées à L'UNESCO peuvent abriter un tourisme de sens, industriel ou même de week-end, va trouver une première conclusion. C'est pour nous très important.

Deuxièmement, sur les réserves du Louvre, nous avançons bien et nous allons pouvoir être vraiment au rendez-vous là aussi de la modernité des réserves du Louvre. Je me suis vraiment renseigné, c'est bien l'INRIA qui est au cœur des objets, des œuvres connectées. Nous allons avec l'INRIA aller dans cette direction, si vous en êtes d'accord, et vous avez marqué la dernière fois votre intérêt. La faculté catholique de Lille faisait remarquer également que tous ces bâtiments qui seront rénovés vont devenir intelligents et producteurs d'énergie. Par conséquent, elle était prête à aller distribuer cette énergie à travers son réseau, devenu réseau intelligent.

Devant l'idée des réserves du Louvre, elle proposait en quelque sorte de vous faire visiter ses ateliers expérimentaux sur l'idée de bâtiment totalement intelligent, producteur d'énergie et d'espaces d'enseignement totalement nouveaux et numériques, notamment sur l'idée de cours inversés. Nous sommes en train de beaucoup progresser. Bref, nous avons vu tout à l'heure avec les réserves, avec l'étude des publics, que les réserves, tout en restant totalement maîtrisées par les musées, attireront encore beaucoup plus de visiteurs au Louvre.

M. LE PRÉSIDENT.- Monsieur le Vice-président, je vous remercie.

Je vous souhaite un bon été.

Prochain rendez-vous le 17 octobre après-midi.

Merci à tous!

M. PERCHERON.- Merci à vous, Monsieur le Président.

La séance est levée à 17 heures 15.